

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 19 Mars 2014 - 17 Jourmada el oula 1435 - N° 545 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - GHANA  
M. Yousfi reçoit la ministre ghanéenne des AE



Page 24

SELLAL DEVANT 300 PATRONS DU FCE  
«Ni haine, ni mal ou défiance ne font partie de mon dictionnaire»



Page 4

## PRÉSIDENTIELLE - 2014

# Début de campagne J-4

• Installation officielle, hier, de la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle

Page 3



SAHARA OCCIDENTAL - PÉROU  
L'Association d'amitié Pérou-RASD dénonce une «ingérence inacceptable» de l'ambassadrice du Maroc au Pérou

Page 24

ENTREPRISES  
20 000 PME concernées par la mise à niveau

Page 7

Sit-in à Alger de handicapés pour réclamer la facilitation d'acquisition de véhicules aménagés

Page 10

SCIENCE et VIE

Bébé : pour savoir pourquoi il pleure, regardez ses yeux

CULTURE

EL-OUED  
30 activités à la fête de la ville aux 1000 Coupoles

Page 14

FOOTBALL

IL TEMPORISE À PROPOS DE SON AVENIR AVEC L'ÉQUIPE NATIONALE  
Halilhodzic maintient le suspense

P.2

ALGER

16 ans de prison pour meurtre

Page 10

## Météo



### Régions Nord : 21° à Alger

Prédominance d'un temps généralement ensoleillé avec localement des formations brumeuses en début de matinée vers les régions du littoral.

Les vents seront en général faibles à modérés.  
La mer sera calme, localement peu agitée.

### Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.  
Les vents seront en général modérés (20/30 km/h) avec de la chasse-sable.

	Max	Min
Alger	21°	12°
Oran	21°	10°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	23°	12°
Tamanrasset	27°	12°

## Horaires des prières

Mercredi 17 Jourada el oula 1435

Fajr	05:27
Dohr	13:20
Asr	16:22
Maghreb	19:02
Isha	20:20



## CE MATIN À L'AURASSI

### Réunion de travail algéro-portugaise

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès, coprésidera ce matin à 9h avec le vice-Premier ministre portugais, Paulo Porta à l'hôtel El Aurassi, la 4<sup>e</sup> réunion du groupe de travail économique algéro-portugaise.

## LES 2 ET 3 MAI

### Assises nationales de la santé

Les assises nationales de la santé, prévues initialement les 2 et 3 avril ont été reportées au mois de mai, car coïncidant avec l'élection présidentielle du 17 avril, a indiqué le ministre de la Santé.

### CE MATIN AU FORUM DE LA PRESSE SPORTIVE

#### Conférence des présidents du COA et de l'ACNOA

Les présidents du Comité olympique algérien (COA), M. Mustapha Berraf et le général Lassana Palenfo, seront les invités de la 3<sup>e</sup> édition du Forum de la presse sportive, ce matin au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

## DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

### Conférence du président de l'Organisation nationale des étudiants démocrates

Le président de l'Organisation nationale des étudiants démocrates, Othmane Bey Lekhder, animera une conférence-débat au Forum de DK News demain jeudi 20 mars à 10h30. L'hôte du journal interviendra sur plusieurs thèmes dont la participation des jeunes à l'élection présidentielle du 17 avril prochain. La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, sise 3 rue du Djurjura, Ben Aknoun, Alger.



## DEMAIN À SIDI FREDJ

### Réunion des jeunes du RND

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdelkader Bensalah présidera demain jeudi 20 mars à 9h, à l'hôtel Riad de Sidi-Fredj, la réunion des jeunes du parti.



## CE MATIN AU CC AZZEDINE MEDJOUBI

### Séminaire sur «La lutte de la femme dans l'ALN»

L'association 8 Mai 19454, organise un séminaire national sur «La lutte de la femme dans l'Armée de libération», ce matin à partir de 9h30, au Centre culturel Azzedine Medjoubi, Sidi M'hamed.



## AUJOURD'HUI À SÉTİF

### Séminaire sur l'assurance des PME/PMI



## À DÉCOUVRIR AU SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO

### Les 2 nouveaux modèles de Mahindra : le XUV500 et le Quanto



Pour sa deuxième participation consécutive au Salon international de l'automobile, le constructeur indien Mahindra, lance deux de ses nouveaux produits, très attendus par le public, à savoir le XUV500 et le Quanto. Déjà exposé et très bien accueilli par le public algérien, Le XUV500, SUV familial de 7 places, motorisation turbo diesel, 140 chevaux, 6 airbags est disponible en 3 versions et à des prix attractifs: W6 (à 2 649 000 DA), W8 (à 2 849 000 DA) et W8 AWD en 4x4 (à 2 949 000 DA). Quant au deuxième modèle, le Quanto, un SUV compact 5 places, il est disponible avec une motorisation turbo diesel de 120 chevaux en version C8 à 1 949 000 da. Avec un réseau de 12 agences, judicieusement répartis (une succursale à Sétif, un agent agréé à Tlemcen et à Constantine), ajouté aux deux nouvelles agences de Mostaganem et Aïn El Beida, Mahindra continue sa progression fulgurante à travers le territoire national. Le constructeur est présent jusqu'au 22 mars au Salon international de l'auto.

### CONCOURS OOBARMIJOO

#### Les 5 lauréats récompensés par Ooredoo



Ooredoo a dévoilé, lors d'une cérémonie organisée samedi 15 mars à Alger, les cinq projets lauréats du concours «Oobarmijoo» destiné aux jeunes développeurs algériens créateurs d'applications mobiles.

Initié en partenariat avec Club Etic et Med-Com, Oobarmijoo, fruit d'un partenariat entre Ooredoo et l'Agence de développement de la PME (Andpme), est lancé dans le cadre du programme Istart, qui vise à encourager la création d'application et solutions mobiles sous le label «Made in Algérie». En plus de bénéficier de programmes de formation de très haut niveau et de cadeaux à la pointe de la technologie, les cinq lauréats du concours se verront publier leurs applications sur le portail Ostore, accessible à plus de 10 millions d'Algériens.

À travers «Oobramijoo», Ooredoo offre à la communauté de jeunes développeurs algériens un accès rapide et gratuit au monde de l'innovation afin d'asseoir concrètement un écosystème numérique en Algérie à même de porter la téléphonie mobile à un niveau supérieur.

## CE SOIR À 19H À LA SALLE IBN ZAYDOUN

### 2<sup>e</sup> édition du «Concert contre le cancer»



Bab edd'Art web magazine culturel et l'association Daouia pour la prise en charge des enfants cancéreux, en partenariat avec l'OREF, organisent ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zaydoun, la deuxième édition du «Concert contre le cancer».

Avec comme objectif de mettre sous les projecteurs la lutte contre le cancer, artistes, journalistes, médecins et bénévoles ont été mobilisés pour l'organisation de l'événement. En effet, en plus du spectacle préparé spécialement pour l'occasion, une campagne de sensibilisation sera menée tout au long de la période qui précèdera le concert. Ainsi, le grand public pourra s'informer vis-à-vis des différents moyens de dépistage de cancers.

## P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

## Début de campagne J-4

Boualem Branki

A J-4 du début de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2014, tous les éléments d'une élection réussie sont en train d'être mis en place. Les états-majors des six candidats en lice mettent la dernière touche au programme électoral qu'ils vont soumettre à l'électeur algérien, règlent les derniers détails des déplacements à l'intérieur du pays et mettent au point leur stratégie. C'est dire en somme que du côté des candidats à cette élection qui va se dérouler dans une parfaite ambiance de sérenité et de sécurité, rien n'est laissé au hasard pour une campagne électorale devant en principe être décisive. Bien sûr, les premières salves de certains candidats ont commencé à fuser ici et là au détour d'interventions ou de déclarations aux médias nationaux, ce qui dénote en clair une certaine aisance politique de ces candidats.

Et qui donnent dès lors une dimension captivante à cette joute. Et, sur ce registre, tout ne pouvait être programmé sans la partie la plus importante de cette campagne électorale : sa couverture médiatique. C'est dans ce sens que le ministre

de la Communication, M. Abdelkader Messahel, est sorti de son «cocon» des sources pour descendre sur le terrain et faire le point sur les préparatifs pour une couverture équitable, juste et sereine de cette élection, d'autant que la presse étrangère sera présente en force. Grande satisfaction, donc, du ministre de la

Communication, pour qui «toutes les conditions sont réunies, notamment au plan technique». «Nous attendons ce qui viendra de la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle qui a pratiquement toutes les prérogatives vouées pour le temps et l'ordre de passage des candidats à l'antenne», selon M. Messahel. Le déplacement du ministre aux studios d'enregistrement du Club des Pins et du Centre international

de presse de Kouba est un autre signe qui ne trompe pas sur la volonté des pouvoirs publics d'assurer la médiatisation la plus large possible de cette élection, et la possibilité pour les six candidats de s'adresser à leurs électeurs en leur expliquant autant leur programme de travail que leur stratégie électorale. Impartialité oblige, M. Messahel a souligné qu'«en tout état de cause, ce qui sera retransmis

se fera avec l'aval des candidats ou de leurs représentants». Un gage de transparence et de crédibilité en plus pour cette élection présidentielle qui commence progressivement à mobiliser les électeurs, même si pour le moment les grandes tendances de cette campagne électorale ne sont pas encore dessinées. Qu'importe, puisque à quelques jours du lancement de cette campagne électorale, les garanties d'un déroulement à la hauteur de l'événement sont là, et ne manqueront pas de donner à ce scrutin la hauteur nécessaire pour un événement national historique. Car ce que beaucoup ignorent ou l'ont peut-être oublié, c'est que cette élection présidentielle va se dérouler alors que tous les grands indicateurs économiques et sociaux du pays

sont au vert. Des réserves de change confortables de plus de 194 milliards de dollars à fin 2013, d'importants crédits à l'économie, et des programmes extrêmement ambitieux dans l'ensemble des secteurs socio-économiques. De quoi donner le sentiment aux électeurs algériens d'aller voter pour davantage de progrès social, sinon de la poursuite de cet effort de développement global de l'Algérie.

## Le programme du candidat Bouteflika vise à «bâtir une économie émergente»

**Le programme du candidat à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, Abdelaziz Bouteflika, «vise à bâtir une économie émergente», a affirmé mardi à Alger, son directeur de campagne, Abdelmalek Sellal.**



M. Sellal intervenait lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), à laquelle ont également assisté d'autres organisations patronales et le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Said, consacrée à la présentation du programme économique du candidat Bouteflika.

«L'Algérie d'aujourd'hui est totalement désendettée, connaît un taux de croissance hors hydrocarbures de plus de 7% et dispose d'infrastructures de base à même de lui permettre de bâtir une économie émergente», a-t-il relevé. Selon lui, l'enjeu aujourd'hui est de donner un coup d'accélérateur au développement économique du pays et consolider sa base productive.

M. Sellal a fait remarquer, dans ce contexte, que le pays dispose de potentialités humaines «énormes», ajoutant que l'Algérie comptait actuellement 92 universités et plus de 1,4 million d'étudiants.

«Le meilleur investissement que nous avons fait c'est celui accompli dans les ressources humaines, la connaissance et la technologie», a-t-il insisté.

Il a souligné la nécessité de créer une synergie entre l'université, la formation professionnelle et l'entreprise pour permettre à l'économie nationale de s'ancrer définitivement dans l'économie mondiale. En outre, M. Sellal a annoncé la révision de la loi relative à l'investissement. «L'acte d'investir doit être économique et non pas administratif et pour ce faire il faut lutter sans relâche contre la bureaucratie», a-t-il dit.

Commentant les résultats enregistrés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), il a estimé que cette expérience était une «réussite», précisant que le taux de remboursement des crédits dépassait les 72%. «On va développer à l'avenir un dispositif qui se rapproche de l'Ansej pour ai-

der les jeunes diplômés à créer des start-ups pour contribuer au développement du pays et à la création des postes d'emploi», a-t-il indiqué.

Pour sa part, le président du FCE, Réda Hamiani, a indiqué que M. Sellal, après sa nomination à la tête du gouvernement en septembre 2012, a prôné dans ses relations avec les acteurs économiques confiance, dialogue et pragmatisme. «M. Sellal a pris plusieurs mesures au profit des acteurs économiques mais malheureusement peu d'entre-elles ont été mises en oeuvre et les opérateurs économiques restent toujours affrontés à la machine bureaucratique», a-t-il regretté. En marge de cette rencontre, et interrogé par la presse sur la polémique née de la diffusion par une chaîne de télévision privée de propos qu'il a tenus peu avant sa rencontre avec les directeurs de wilayas de la campagne vendredi dernier, M. Sellal a indiqué qu'il s'agissait «seulement d'une discussion avec un ami de longue date avec lequel je rappelais nos souvenirs».

«Je suis sincèrement désolé et je présente mes excuses pour le malentendu et la mauvaise interprétation faite à mes propos», a souligné M. Sellal, qui a réaffirmé que la campagne doit être propre «et notre seul souci c'est servir l'Algérie». «Je ne fais aucune différence entre les différentes régions du pays et j'ai travaillé un peu partout à travers le territoire national. J'ai grandi avec les gens des Aurès, de la Kabylie, de Beni-Senouss, de Zenata et je me considère un amazigh authentique et j'aime tous les Algériens», a-t-il encore ajouté.

## Installation officielle de la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle

La Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle du 17 avril prochain a été installée officiellement mardi et a été nommée à la présidence, Fatch Bouthik, représentant du candidat Abdelaziz Belaïd.

La commission est composée de six membres représentant les six candidats à la présidence. Outre Fatch Bouthik, il s'agit d'Abdelkader Saadi (représentant d'Ali Benflis), Belkacem Sahli (représentant d'Abdelaziz Bouteflika), Sid Ahmed Akaba (représentant de Moussa Touati), Karim Labcheri (représentant de Louisa Hanoune) et Mohamed Seddiki (représentant d'Ali Faouzi Rebaïne). Intervenant devant la presse lors de l'installation de la commission,

M. Bouthik a assuré que l'opération s'est déroulée «conformément au texte de la loi et dans le respect des principes démocratiques», ajoutant que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales leur a assuré qu'il déployera «tous les moyens pour mener à bien leur mission».

Il a relevé que c'est la première fois que cette commission a été installée par ses membres, sans la présence du ministre de l'Intérieur, ajoutant que cela reflétait «la transparence» dans lesquelles se sont déroulées son installation et l'élec-

tion de son président. Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Ahmed Adli, qui a rendu visite aux membres de la commission, a assuré que «tous les moyens humains et matériels seront mis à la disposition de cette commission afin de lui permettre d'accomplir correctement et dans les meilleures conditions sa mission».

Il a précisé que la commission entamera son travail «dès son installation», indiquant que cela «consiste dans un premier temps en l'installation des commissions de wilaya qui, à leur tour, vont installer les commissions communales».

L'autre étape, a-t-il ajouté, porte sur «l'élaboration du programme de la campagne électorale». M. Adli a mis l'accent sur le caractère «indépendant et neutre» de la commission, la «consécration du principe de la transparence», et la «neutralité de l'administration».

«Il n'y a pas de tutelle de l'administration sur cette commission, qui, a-t-il précisé, est indépendante (...). C'est la raison pour laquelle le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales (Tayeb Belaïz), n'a pas assisté à l'installation de cette commission», a-t-il souligné.

APS

## PRODUITS INDUSTRIELS Les capacités de contrôle seront renforcées fin 2015



Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a affirmé mardi à Alger que l'entrée en service du premier laboratoire national d'essais en Algérie lors du deuxième semestre de 2015 renforcera considérablement les mécanismes de contrôle des produits industriels, pour une meilleure protection du consommateur et des entreprises nationales.

En marge d'une visite d'inspection et de suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation du laboratoire national d'essais, le ministre a indiqué que «ce laboratoire, premier du genre en Algérie, est un acquis stratégique pour le secteur du commerce, chargé de contrôler les différents produits industriels». Le coût global de ce projet, d'une superficie totale de 6.17 m<sup>2</sup> s'élève à 1,4 milliards de dinars dont près de 800 millions pour les travaux de réalisation et près de 580 millions de dinars pour les équipements, selon les déclarations du ministre qui a évoqué la possibilité de relever ce montant selon les besoins notamment ceux liés aux équipements.

Les mécanismes de contrôle des produits industriels reposent actuellement sur le contrôle des documents ou le recours à la sous-traitance avec des laboratoires nationaux. Situé à la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Zéralda (Alger), le laboratoire comportera 12 annexes spécialisées dans les analyses physico-chimiques et microbiologiques pour s'assurer de la conformité des différents produits industriels aux normes.

Il s'agit, selon le directeur des laboratoires au ministère, Ramdane Bousnadjî des matériaux de construction, d'appareils domestiques électroniques et à gaz, des jouets, des textiles et cuirs, de la robinetterie, des articles de cuisine, des pièces de rechange automobiles et accessoires, d'articles et fournitures scolaires, des emballages, tous matériaux confondus, de produits électroniques, d'équipement domestiques autres que ceux énoncés, de produits d'entretien ménager de produits cosmétiques et d'hygiène et de métrologie expérimentale. Concernant le crash test de voitures, le ministre a indiqué que cette opération nécessitait des équi-

## SELLAL DEVANT 300 PATRONS DU FCE: «Ni haine, ni mal ou défiance ne font partie de mon dictionnaire»

**«Les termes haine, mal et défiance n'existent pas dans mon dictionnaire. L'expression est de Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du Président Bouteflika, lors de l'allocution prononcée au Forum des chefs d'entreprises qui a apporté son soutien à la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika.**

**Kamel Cherif**

Sellal s'exprimait devant les 300 patrons d'entreprises qui font partie de la plus grande organisation patronale du pays. «Dans mon dictionnaire, les termes haine, mal (charr en arabe) et défiance n'existent pas», a-t-il lancé, soutenant que la «culture de la haine doit être bannie et combattue». Un message lourd de sens quand on sait qu'une plaisanterie en off de Sellal a été hyper médiatisée et exploitée par ceux qui veulent, semble-t-il, diviser l'Algérie pour leurs intérêts purement et bassement personnels. Sellal a rappelé à ses détracteurs qu'il a fait le tour d'Algérie lors de ses visites dans les wilayas et n'a jamais éprouvé



la moindre distinction entre toutes les régions du pays. «Je suis un Amazigh. Je me considère Chaoui, Targui, Zé-nati, Kabyle... Nous sommes tous des Amazighs», a encore lancé Sellal, clouant le bec à ceux qui, à partir d'une plaisanterie tentent de diviser les Algériens et d'allumer le feu de la fitna. Il est vrai que Sellal est un amateur de bonnes blagues et de plaisanteries. Pour déconcrasser l'atmosphère, il demande souvent aux journalistes «les dernières blagues» et appellent certains d'entre eux par leurs sobriquets. Toutefois, dans ses discours officiels, Sellal évite de «blaguer» bien qu'il garde toujours son sens prononcé de l'humour. Cependant, des parties tentent d'exploiter ce sens de l'humour pour s'attaquer au

directeur de la campagne du Président Bouteflika. Il s'agit d'un pas dangereux qui a été franchi car, même si tous les coups sont permis à l'occasion de la campagne électorale, la stabilité, la sécurité de l'Algérie et surtout l'unité du pays doivent être préservés et mis au-dessus de toutes ambitions aussi grandes, aussi gourmandes ou démesurées soient-elles. Quand Sellal parle du bannissement de la culture de la haine, il invite et exhorte les Algériens à préserver les acquis et les biensfaits de la réconciliation nationale, à s'aimer et aimer l'Algérie.

Autres choses, ce ne sont que des blagues diversément appréciées ou interprétées, en fonction des intentions, bonnes ou mauvaises, des uns et des autres.

## La Grande mosquée d'Alger réalisée à 25%

Le taux général d'avancement des travaux de la Grande mosquée d'Alger est de 25%, deux ans après l'ouverture du chantier dans la commune de Mohammaedia (est d'Alger) qui doit être achevé en septembre 2015, a-t-on appris mardi auprès des responsables du projet.

«Le taux d'avancement général des travaux (de la Grande mosquée d'Alger) est de 25%», ont indiqué les chefs du projet au ministre des Affaires religieuses et des Waqf, Bouabdallah Ghlamallah qui a inspecté le chantier de rénovation, accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

La priorité est donnée à la construction des six principaux bâtiments sur les douze que compte le projet, à savoir la salle de prière d'une capacité de 126 000 places, le minaret (haut de près de 300 m), l'esplanade, le centre culturel, la bibliothèque et Dar-El-Qorâa (Maison du Coran), achevés entre 40 et 90%, ont-ils précisé.

La mise en chantier des autres bâtiments d'exploitation (administration, poste pour la Protection civile, les centrales technique et de sécurité) nécessitent la délocalisation de la base de vie de l'entreprise en charge des travaux et la récupération des locaux de l'institut national de l'informatique, ajoute la même source. Le rythme de réalisation de la Grande mosquée, ont-ils assuré, connaît cependant sa vitesse de croisière une fois certaines parties du projet en cours de fabrication à l'étranger acquises, pour permettre

son achèvement dans les délais contractuels en septembre 2015. «Il y a beaucoup de choses qui se font à l'étranger. La charpente est en cours de réalisation en Chine. 460 colonnes octogonales sont en préfabrication en Allemagne, dont la livraison débutera en mai prochain. Une fois ces assemblages acquis, il s'agira seulement de les monter», expliquent encore les chefs du chantier. M. Ghlamallah a formulé le souhait de voir le projet achevé dans les délais, en septembre 2015, assurant dans une déclaration à la presse que seules les contraintes techniques, liées à l'homologation des matériaux de construction, retardent l'avancement des travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger.

Djamaâ Al Djazaïr ou la Mosquée d'Alger a été conçu pour devenir le troisième plus vaste lieu de culte musulman du monde après les Deux-Lieux-Saints (El-haramayne) de La Mecque et de Médine.

La pose de la première pierre a été effectuée le 31 octobre 2011 par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Les travaux de réalisation ont été officiellement inaugurés le 20 mai 2012 lors d'une cérémonie officielle en présence de M. Ghlamallah, de l'ambassadeur de Chine à Alger Liu Yuhe, et du directeur général de l'Agence nationale de réalisation de la grande mosquée d'Alger (Anagerma), créée en avril 2005.

## CONSTANTINE...CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE 30 sites concernés par le «projet lumière»

Trente sites, entre édifices et monuments, seront ciblés par le «projet lumière» arrêté en prévision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a indiqué mardi à l'APS un spécialiste français de la lumière architecturale, Alain Guilhot. Cet architecte-lumière à qui l'opération d'illumination des monuments de la ville a été confiée, a précisé que les sept ponts de l'antique Cirta, la Médresa, la mosquée Emir-Abdelkader,

le théâtre régional de Constantine (TRC) ainsi que le Palais de justice, la Maison de l'agriculture et le Monument-aux-morts «figurent parmi les sites concernés par le projet lumière». Affirmant que la lumière artistique est «le soleil de la nuit», ce professionnel de l'éclairage, soutenant que ce projet lumière est une «occasion rêvée» pour que la cité du Vieux Rocher «se réveille le soir» et puisse dévoiler toute sa splendeur, M. Guilhot a déclaré

qu'une entreprise algérienne partage avec lui la mission d'illumination des sites phares de la ville. Le projet est actuellement en phase de «concertation» avec les différentes instances concernées, a encore ajouté cet architecte, ajoutant que l'opération d'illumination des monuments de la ville «sera prête» avant le 16 avril 2015, date du début officiel de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

## La 1<sup>re</sup> jonction entre le viaduc Transrhume et l'autoroute Est-Ouest lancée «incessamment» en travaux

Les travaux de réalisation de la première jonction entre le viaduc Transrhume de Constantine et l'autoroute est-ouest seront «incessamment» lancés, l'étude technique du projet ayant été finalisée, a déclaré mardi à l'APS le directeur des Travaux publics, Djamel Bouhamed. L'étude et la réalisation de cette première jonction entre cet ouvrage situé au cœur de Constantine et l'autoroute est-ouest ont été confiées à un groupement algéro-brésilien, a souligné le même responsable.

D'une longueur de 5,5 km cette première jonction reliera le Transrhume à l'autoroute Est-Ouest via l'aéroport international Maha-

bou-Boudiaf sera ultérieurement réalisée, a révélé le DTP.

Cette opération a nécessité un investissement public de neuf milliards de dinars, a indiqué ce responsable, ajoutant que l'inscription de cette opération s'inscrit dans le cadre d'une «stratégie visant à ouvrir davantage de voies de communication dans cette wilaya où le maillage des infrastructures de base est dépassé».

Une seconde jonction devant relier le Transrhume à l'autoroute Est-Ouest via l'aéroport international Maha-

## INSTALLATION DU CONSEIL DE PARTENARIAT DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

# Comment répondre aux besoins du développement

**Le Conseil de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels a été installé, dans sa nouvelle composante, hier, mardi, à Alger pour participer à l'élaboration et l'enrichissement de la politique nationale de la formation professionnelle.**

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a présidé la cérémonie d'installation de cette structure en présence de membres du gouvernement et du secrétaire général de l'Union générale de travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

Lors de son intervention, le ministre a précisé que l'installation de cette structure s'inscrit dans la politique globale qui vise à établir une coordination entre le système de la formation et les secteurs économique et social en vue de répondre aux besoins de développement. Le Conseil regroupe des représentants de différents départements ministériels, des chambres nationales, notamment de commerce et



d'industrie, d'agriculture, d'artisanat et de métiers de la pêche ainsi que des représentants d'agences de l'emploi. Sa mission consiste en la consolidation du système national de formation et d'enseignement professionnels et la formulation de propositions sur l'ensemble des programmes mis en œuvre en la matière. Placé sous le thème «Pour une implication des entreprises dans l'équation formation-emploi», le conseil est constitué d'une assemblée générale, d'un bureau et de comités techniques spécialisés. Le président de cette structure, Lakhdar Rakhrourkh, est chargé notamment de diriger les travaux de son assemblée générale et de son bureau, mais aussi d'adresser au ministre chargé de la Formation et de l'Enseignement professionnels le rapport annuel des activités du conseil.

## Pour une «meilleure» adaptation aux exigences socio-économiques

Le Conseil de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels, installé hier à Alger dans sa nouvelle composante, a pour mission principal l'adaptation des offres de formation aux exigences de l'environnement socio-économique.

Le Conseil de partenariat a été installé pour la première fois pour un mandat de trois ans, en janvier 2011, en vertu du décret exécutif fixant les attributions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de cet organisme, conformément aux dispositions de la loi d'orientation du 23 février 2008 sur la formation et l'enseignement professionnels.

Conformément au décret exécutif n° 09-170 du 2 mai 2009, le Conseil s'est vu confier les missions d'enrichir la stratégie nationale de formation et d'enseignement professionnels en vue d'assurer sa cohérence, améliorer son rendement et adapter les offres de la formation aux exigences de l'environnement socio-économique.

Il contribue, en outre, au développement des filières et des profils de formation demandés au niveau du marché de l'emploi, de façon à assurer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi à travers l'élaboration de propositions.

Le Conseil est chargé, d'autre part, d'examiner les bilans annuels des programmes réalisés, donner des avis sur les résultats obtenus dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels et élaborer un rapport annuel en la matière qui sera soumis au premier responsable du secteur. Le Conseil est composé de plusieurs organes: l'assemblée générale, le bureau et les comités techniques spécialisés.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### Sidi Saïd : «Un élément important» dans la réduction du chômage

La formation professionnelle est «un élément important» dans la diminution du taux de chômage et la création d'emplois, a souligné mardi à Alger, le secrétaire général de l'Union générale de travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

«La formation professionnelle qui est un élément important dans la diminution du chômage et la création d'emplois, doit être un axe porteur et un élément moteur de l'économie nationale», a indiqué M. Sidi Saïd, dans son intervention lors de la cérémonie d'installation du Conseil de partenariat de la formation et l'enseignement professionnels.

M. Sidi Saïd a affirmé que «5 % du contenu du pacte économique et social de croissance paraphé le 23 février, est réservé à la formation professionnelle».

Il a indiqué que la formation professionnelle est «un dénominateur commun» de tous les secteurs d'activité, mais qu'il n'y a «pas de passerelle» entre ces secteurs d'activité et ses missions, estimant que «cette responsabilité est collective». A ce titre, le secrétaire général de l'UGTA a proposé aux secteurs et organismes concernés par la formation professionnelle de mettre en place un groupe de travail composé de représentants de la tripartite pour préparer une convention-cadre portant sur les objec-

tifs de la formation professionnelle.

Cette convention permettra, selon M. Sidi Saïd, de déterminer les objectifs du gouvernement, des partenaires sociaux et des entreprises dans le domaine de la formation professionnelle, afin de mettre en œuvre des «actions pratiques» en la matière.

Le Conseil de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels qui a été installé hier dans sa nouvelle composante, regroupe des représentants de différents départements ministériels et secteurs notamment, du tourisme, de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat et des représentants d'agences de l'emploi.

## RETRAITÉS Un bureau de l'ONR-ANP à Béjaïa

Arslan B.

« Il était grand temps que la capitale de la vallée de la Soummam se dote d'une structure organisée, légale et non moins légitime à même de réunir en son sein la majorité des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), fière et digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) », déclare à DK News le lieutenant-colonel (de l'ANP) Kamel Bouchebah, élu « frais émoulu » premier président du Bureau de l'ONR-ANP (Organisation nationale des retraités de l'ANP) de la wilaya de Béjaïa. L'assemblée générale élective s'était réunie le samedi... 8 mars 2014, au terme de laquelle, l'ex-officier supérieur Kamel Bouchebah a été élu à l'unanimité président du bureau de wilaya de cette organisation qui s'attelle d'ores et déjà à préparer l'installation (imminente) des antennes du bureau aux niveaux daïra et commune. Ce samedi 8 mars, simple coïncidence de calendrier ou pas, une femme a également été élue membre du bureau de l'ONR-ANP de Béjaïa, il s'agit de Mme Seghir Akila, en sa qualité de veuve d'un officier de l'ANP aujourd'hui disparu (décédé). A noter que le déroulement des élections a été suivi dans le détail par un huissier de justice, Me Hamid Kitoune. Tout dans une totale transparence et c'est un grand soulagement pour l'ensemble des premiers adhérents, d'ailleurs très vite rejoint par plus d'une centaine d'autres... «Béjaïa a eu beaucoup de retard sur ce point (l'installation d'un bureau ONR-ANP, ndlr) mais nous y compenserons en célérité, organisation, méthode de gestion efficiente. D'autant qu'une admirable échelle de valeurs, éthiques et sociales à laquelle tiennent beaucoup nos adhérents, du reste mis par un sens de la discipline tout aussi admirable, prévaut au sein du bureau... », rassure le lieutenant-colonel Kamel Bouchebah, un monsieur très entreprenant et au sens de l'initiative remarquable, réputé pour son sens des responsabilités et sa disponibilité à servir, utile et efficace, autrui... «Notre objectif fondamental c'est d'abord préserver et défendre les droits légitimes et officiellement reconnus par l'Etat des militaires retraités, tous grades confondus, bien évidemment, tous gérés par le bureau sur un même pied d'égalité, recenser les éventuelles carences de ce point de vue-là, précisément, les besoins... et faire en sorte d'y pallier pacifiquement et dans un cadre où ne peut plus légal » ajoute à DK News le tout nouveau président de l'ONR-ANP de la wilaya de Béjaïa, Toutes nos félicitations et vive l'ANP! APS

## ORAN

# Workshop international sur le tourisme

Le coup d'envoi du deuxième workshop international sur le tourisme a été donné lundi soir au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, lors d'une cérémonie d'ouverture présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Said. Prennent part à cette manifestation, qui s'étale du 17 au 19 mars, quelque 450 participants dont des experts nationaux et étrangers et des opérateurs économiques activant dans les domaines du tourisme, des voyages et de l'artisanat.

Initié par le ministère de tutelle en partenariat avec la wilaya et l'APW d'Oran, ce workshop enregistre également la participation de représentants d'instances intervenant dans le domaine du tourisme, dont les services de la Police des frontières, les Douanes, les aéroports et groupes de transport aérien et terrestre. Cette manifestation vise à renforcer la consultation et l'échange d'expériences pour promouvoir les destinations touristiques nationales, à l'instar de la destination d'Oran auprès de touristes nationaux et étrangers, et de mettre en place des stratégies par des acteurs publics et privés pour faire du domaine touristique «haut rendement» une source de création de richesses, ont indiqué les organisateurs.

Les initiateurs de cette manifestation aspirent à couronner Oran comme pôle national par excellence pour développer le tourisme algérien qui constitue l'axe de cette deuxième édition placée sous le slogan «Ensemble pour développer le tourisme en Algérie». Ce workshop propose aux participants un programme scientifique et culturel varié, notamment des conférences, des tables rondes et des ateliers animés par des académiciens et des universitaires (économistes et sociologues).

Des conventions de coopération et de partenariat seront signées entre des opérateurs, outre l'installation de cinq clubs dont leurs membres s'attellent à la promotion du secteur du tourisme à Oran. Ce workshop enregistre une large participation de gérants d'hôtels, de complexes touristiques, de restaurants, d'agences de tourisme et de voyages d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, d'Espagne, de France, des Etats unis d'Amérique et des experts d'instances internationales.

## HABITAT

# M. Tebboune installe le directeur général de l'entreprise de gestion du pôle urbain intégré de Draâ Errich

**Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi à Annaba, la cérémonie d'installation du directeur général de l'entreprise de gestion du pôle urbain intégré de Draâ Errich, Rachid Boukemah.**



En marge d'une réunion de travail tenue au siège de la wilaya, à l'issue de la visite de travail effectuée par M. Tebboune en compagnie des ministres des Travaux publics, des Ressources en eau et du ministre auprès du Premier ministre chargé de la réforme du service public, M. Tebboune a également installé les membres du

conseil d'administration de ce pôle urbain intégré.

Le conseil d'administration du pôle urbain intégré de Draâ Errich, présidé par le wali d'Annaba, est composé de représentants des ministères des Finances, de l'Energie et des mines, des Ressources en eau, du Développement industriel et de la promotion de l'investisse-

ment, et de l'Aménagement du territoire et l'environnement. Des représentants des départements des Transports, de l'Education nationale, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que les présidents des assemblées populaires communales du chef-lieu de la wilaya et d'Oued El Aneb font également partie du conseil

d'administration. L'Entreprise de gestion du pôle urbain intégré de Draâ Errich a pour mission de suivre la cadence des chantiers ouverts dans ce pôle, et de concrétiser l'objectif stratégique du département de l'urbanisme, celui, en l'occurrence, d'œuvrer à «créer une nouvelle ville dynamique et homogène».

## Un programme supplémentaire de 4 000 logements sociaux pour Annaba

Tebboune, a annoncé, à Annaba, un programme supplémentaire de 4.000 logements publics locatifs pour cette wilaya.

Cet important programme «traduit la détermination des autorités publiques à résorber l'habitat précaire et insalubre dans cette wilaya», a indiqué M. Tebboune lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, en présence de MM. Hocine Necib, Farouk Chiali et Mohamed El Ghazi, respectivement ministre des Ressources en eau, ministre des Travaux publics et ministre auprès du Premier ministre chargé de la réforme du service public.

Il a également indiqué que la seule commune d'El Bouni a besoin de 3 200 unités pour éliminer toutes les poches d'habitations précaires, avant de relever

que ces constructions insalubres se trouvent également disséminées à travers les vieux quartiers des communes d'El-Hadjar et d'Annaba.

Le ministre a fait état, dans ce contexte, de la mise en place d'une enveloppe financière supplémentaire de 1,5 milliard de dinars pour la réhabilitation des façades des immeubles, l'aménagement urbain et l'éclairage public dans les vieux quartiers d'Annaba, d'El-Bouni et d'El-Hadjar, relevant aussi que 10.700 logements sont actuellement en chantier à travers la wilaya d'Annaba.

La fin de l'année 2015 verra la réception de la première tranche des programmes d'habitat en construction au nouveau pôle urbain intégré Draâ Errich, a affirmé M. Tebboune, préconisant le lancement parallèle de projets

de services publics pour faire de ce pôle «un véritable espace urbain intégré». Les ministres des Ressources et Eau et des Travaux Publics ont présenté, à cette occasion, les projets structurants prévus pour la wilaya d'Annaba au titre du second semestre 2014.

De son côté, M. Mohamed Ghazi a évoqué les projets liés à l'équipement de services publics, concrétisés par l'Etat au bénéfice des citoyens, avant d'inviter l'assistance à se mobiliser le 17 avril pour assurer le succès de l'élection présidentielle.

La délégation ministérielle a clôturé sa tournée de travail dans la wilaya par l'inspection du projet de l'aérogare d'Annaba et de l'échangeur à l'entrée Sud de la ville qui sera livré au mois d'avril prochain.

## NOURI AVERTIT À PARTIR DE BLIDA

# Stop à l'envahissement du béton !

**L**e ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, a appelé, lundi à Blida, à l'intensification des efforts, en vue de la préservation des terres agricoles, qui sont «agressées par le béton et dévoyées de leur vocation par leur transformation en chantiers de construction».

«La préservation des terres agricoles de l'envahissement du béton ne relève pas du seul ressort du ministère de l'Agriculture, mais de la responsabilité de toutes les institutions de l'Etat», a-t-il souligné dans une déclaration, en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

«Il est impossible d'assister à ces

crimes» contre des terres agricoles et leur transformation en chantiers de construction, sans la prise d'aucune mesure», a-t-il ajouté, avant de lancer un appel à tous les responsables concernés, afin de «contribuer à la protection de cette richesse, que nous nous devons de préserver pour garantir l'avenir des générations futures».

«En dépit de sa vocation agricole par excellence, la plaine de la Mitidja est menacée par l'avancée du béton», a averti à son tour, le directeur de la réglementation foncière et de la protection des domaines, au ministère de l'Agriculture, Ahmed Ani Abdellalek, dans une déclaration à l'APS, dans laquelle il a estimé qu'il est «temps de met-

tre un terme aux constructions, en son sein, tant par les opérateurs privés que publics».

S'exprimant sur les terres agricoles laissées en jachère, au niveau de la plaine de la Mitidja, M. Nouri a fait part d'une action d'inventorier, à leur sujet. «Laisser des terres agricoles aussi fertiles que celles de la Mitidja en jachère, n'honne pas leurs auteurs», a-t-il signifié.

D'autre part, le ministre a fait cas de la remise, à ce jour, de 179 000 actes de concession de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, à leur bénéficiaires, à l'échelle nationale, sur un total de 219.000 demandes, soulignant que les 20% restants seront traités «avant fin juin pro-

chain». Durant cette visite, M. Nouri a procédé à l'inauguration de deux sièges de brigades forestières à Bougara et Ain Romana, avant une visite d'une exploitation agricole de production de fruits et de plants d'arbres fruitiers, à Beni Tamou, ainsi qu'un complexe agroalimentaire. Le ministre a exprimé son admiration, à l'égard des techniques modernes utilisées au niveau de cette exploitation agricole, estimant que l'avenir du pays réside dans le développement de la production agricole, ainsi que dans l'investissement dans le domaine de la transformation alimentaire, qui doit être soutenu par un partenariat entre les secteurs agricoles public et privé. **APS**

## TRANSPORT

# Lancement des études de faisabilité pour l'extension vers Tipasa de la ligne ferroviaire Birtouta-Zeralda

**Des études ont été lancées pour déterminer la possibilité d'étendre la ligne ferroviaire Birtouta-Zeralda, actuellement en cours de réalisation, vers Ain Benian et Gouraya (Tipasa), a-t-on appris lundi auprès de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif).**



«Nous avons lancé récemment des études de faisabilité pour connaître la possibilité d'étendre cette ligne vers Ain Benian et Gouraya», a indiqué à l'APS, Azeddine Fridi, directeur général de l'Anesrif, maître d'ouvrage délégué du ministère des Transports. Cette extension figure parmi d'autres projets ferroviaires que compte réaliser le secteur des transports dans la capitale pour désengorger les routes et rendre la circulation plus fluide. Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait mis l'accent récemment sur la nécessité d'étendre cette ligne à l'avenir de Zeralda vers Tipasa, Gouraya jusqu'à Damous, d'une part, et de Zeralda vers Bab El Oued via Staoueli et Ain Benian, d'autre part. D'autres études devraient être lancées pour étendre cette ligne également vers Ben Aknoun et Bir Mourad Raïs, selon le ministre qui avait souligné que ces projets permettront, une fois achevés, de créer une harmonie et une complémentarité avec les autres moyens

de transports en commun comme le métro et le tramway. D'une distance de 21 km, la nouvelle ligne ferroviaire électrifiée à double voie Birtouta-Zeralda comprend cinq gares: Birtouta, Tessala El Merdja, Sidi Abdellah, Sidi Abdellah-Cité Universitaire et Zeralda. Le futur autorail, qui roulera à une vitesse de pointe de 160 km/h, sera un prolongement de la ligne ferroviaire reliant Alger (Agha)-Al Afroun (Blida) via Birtouta. «Les travaux de réalisation de cette ligne avancent bien en dépit de certains obstacles liés aux problèmes d'expropriation», a estimé M. Fridi affirmant que la cadence des travaux sera accélérée après la résolution de ces problèmes.

D'autres lignes ferroviaires, comme la desserte reliant Bab-Ezzouar à l'aéroport international Houari-Boumediène sur une distance de 2,8 km, figurent également parmi les projets de la capitale, dont le réseau routier est saturé, a indiqué, par ailleurs, ce responsable qui a ajouté que

les travaux de réalisation de cette ligne ont été lancés en mai 2013. La desserte doit assurer une liaison entre la gare d'Alger et l'aéroport toutes les 30 minutes pour transporter quelque 75 000 voyageurs par jour

En outre, a-t-il poursuivi, la capitale devrait bénéficier d'une nouvelle gare ferroviaire centrale qui sera implantée à Kourifa (El Harrach) dans la banlieue d'Alger. Un concours national et international d'architecture pour l'élaboration des études de réalisation de cette gare a été lancé février dernier.

«Cette grande gare devrait être un pôle d'échange entre les quatre coins du pays et permettra d'accueillir un nombre plus important de trains de grandes lignes», a-t-il ajouté.

Elle sera dotée de toutes les commodités, d'un hôtel, d'espaces commerciaux et d'espaces verts et de loisirs avec un accès aux autres modes de transport, selon ce responsable.

## TECHNOLOGIES

### Signature du cahier des charges relatif au réseau public de télécommunications

Le cahier des charges amendé relatif à l'octroi d'autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau public de télécommunications et de services de téléphonie fixe internationaux, entre les villes et le réseau local public, indique lundi un communiqué du ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication.

Ce cahier des charges permettra à Algérie Télécoms d'acquérir des fréquences pour la diffusion de nouvelles technologies de télécommunications dans son réseau local en vue d'offrir aux usagers l'accès au réseau Internet haut débit et très haut débit. Le protocole dont la cérémonie a été présidée par le ministre de la Poste et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, Zohri Derdouri, a été signé par le président de l'Autorité de régulation des télécom-

munications (ARPT), Mohamed Bessai et le président directeur général d'Algérie Télécoms, Azouaou Mehmel, ajoute le communiqué.

Selon la même source, l'amendement du cahier de charge s'inscrit dans le cadre de «la politique de l'Etat visant le développement des technologies de l'information et de la communication en faveur d'une stratégie nationale pour le haut débit et le très haut débit et de l'accès aux services Internet à travers tout le territoire national au profit des entreprises et des administrations». Cet amendement permettra «l'accompagnement d'Algérie Télécoms dans l'opération de ces réseaux filaires et de fibres optiques pour le renforcement des services fixes de très haut débit», précise la même source.

## INDUSTRIE

### Un recensement des instruments de mesure à usage professionnel est en cours

Une opération de recensement des instruments de mesure à usage professionnel (métrologie) notamment dans les secteurs industriels est en cours de réalisation au niveau national, a fait savoir lundi à Alger, M. Hammou Ben Abdellah, directeur du développement industriel et de la promotion des investissements de la wilaya d'Alger.

S'exprimant en marge d'un séminaire sur la métrologie et le contrôle de qualité, M. Ben Abdellah a indiqué que cette opération, pilotée par le ministère de tutelle, vise à «recenser les instruments de la métrologie» utilisés dans le secteur industriel national. Son objectif, a-t-il poursuivi, «est d'améliorer le contrôle de qualité» dans le processus de production au sein des entreprises algériennes. La métrologie

est une branche de la filière de la physique visant à veiller sur la mesure dans le processus industriel dans le but de garantir un meilleur contrôle de la qualité.

«La métrologie est le maillon faible de la chaîne de qualité» dans notre pays, a regretté M. Ben Abdellah assurant, toutefois, de «la disposition des pouvoirs publics à appuyer les opérateurs économiques» afin de développer cette filière qui sera à améliorer la compétitivité de l'économie. Selon Omar Meddahi, directeur général de 2M Industries, une entreprise spécialisée dans la fabrication des instruments de mesure à usage professionnel et organisateur du séminaire, «il y a un manque de conscience chez les opérateurs et autorités en Algérie sur l'importance de la métrologie dans l'in-

dustrie». «Dans le secteur pharmaceutique, il y a respect des normes de mesure et de contrôle de qualité, cahier de charges l'oblige, par contre dans le secteur agroalimentaire, des négligences sont relevées», a-t-il fait remarquer.

Concrètement, la métrologie est l'étape permettant de s'assurer qu'un produit (agroalimentaire ou pharmaceutique) est de bonne qualité et ne contient aucun contaminant étranger.

Le séminaire sur la métrologie et le contrôle de qualité, premier du genre, a regroupé des représentants d'entreprises industrielles dans les deux secteurs pharmaceutique et agroalimentaire, des représentants des autorités ainsi que ceux d'organismes d'enseignement et de formation.

## ENTREPRISES

# 20 000 PME concernées par la mise à niveau

Des experts chargés d'accompagner le programme national de mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME) ont souligné la nécessité de lever les tracasseries bureaucratiques qui entravent la mise en oeuvre de cette opération.

Ils ont aussi affirmé l'importance d'encourager les entreprises et les bureaux d'étude à adhérer au programme afin d'atteindre l'objectif tracé par l'Etat et visant la mise à niveau de 20 000 PME.

Le président de la société de conseil, d'expertise et d'assistance aux entreprises (Sociad) Gérard Lambret a indiqué dans une déclaration à l'APS que le délai de mise en œuvre du programme de mise à niveau sera prolongé jusqu'en 2017. Il a précisé que ce délai était suffisant pour finaliser le projet pour peu que les conditions de mise en œuvre soient respectées en accordant notamment des facilités administratives aux entreprises et aux bureaux d'étude pour les encourager à souscrire à cette opération.

Selon le responsable de Sociad, 2 000 PME seulement ont bénéficié d'une mise à niveau jusqu'en janvier dernier ce qui laisse supposer qu'il «est impossible d'atteindre l'objectif des 20 000 entreprises à la fin de l'année prochaine».

L'Agence nationale de mise à niveau des PME en charge du programme doit ainsi mettre à profit le délai supplémentaire accordé et lever tous les obstacles sur lesquels butent les entreprises ce qui permettra d'améliorer la compétitivité de celles-ci en prévision de l'accès à la zone de libre échange en 2020. Le président du conseil national consultatif pour la promotion des PME Zaim Bensassi a estimé pour sa part que les résultats obtenus dans le cadre du programme de mise à niveau étaient «insuffisants» induits notamment par le caractère juridique de l'agence nationale de promotion des PME, ce qui a poussé, a-t-il précisé, le ministère du développement industriel à présenter au gouvernement un projet permettant d'adapter le statut de l'agence aux exigences d'un tel programme.

Il a appelé à ce propos à donner plus de liberté à cet organisme et à procéder à une réévaluation de l'opération.

Le programme national lancé par l'Etat vise la mise à niveau de 20 000 PME d'ici à la fin du plan quinquennal de manière à leur permettre d'être compétitives en comptant sur leurs propres capacités.

La mise en œuvre du programme a été lancée en janvier 2011 moyennant un budget de 400 milliards de dinars accordé aux PME notamment celles activant dans les secteurs des travaux publics, la construction, l'industrie électrique et mécanique, la pêche et le secteur tertiaire.

# MILIANA

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE EL MANAR  
Tournoi inter-quartiers de football, c'est parti !

Dans le cadre des activités culturelles et sportives, l'association scientifique El Manar de Miliana, organisera un tournoi inter-quartiers au profit des U13, et ce, à partir des vacances du printemps qui débuteront le 23 mars prochain.

En effet, selon le président de l'association scientifique El Manar de Miliana, en l'occurrence M. Chahdaoui Faouzi, un grand tournoi d'inter-quartiers pour les moins de 13 ans sera bientôt lancé dans le cadre des festivités culturelles et sportives du printemps de Miliana, prévu du 23 mars au 04 avril 2014. C'est le 3<sup>e</sup> tournoi de football organisé par l'association en collaboration avec la maison de jeunes Ahmed-Dilmi du quartier 05-Juillet à Korkha à Miliana et l'APC de Miliana avec des rencontres entre vétérans et sages du quartier. Ce tournoi compte huit équipes et les meilleures seront récompensées par les responsables, en présence d'un grand public qui sera attendu pour assister à ces rencontres des jeunes.

Selon le président de l'association, la collaboration de l'APC est un geste hautement salué par les sportifs et les jeunes qui voient là tout l'intérêt que les nouveaux occupants de l'APC portent au sport dans la ville et aux jeunes. Une belle initiative que tout le monde apprécie. Bravo aux organisateurs pour cette initiative.

Salim Ben

## CE JEUDI A KHEMIS MILIANA Célébration de la journée internationale des enfants atteints de la trisomie 21

La section de wilaya de l'association nationale des enfants atteints à la trisomie 21 organisera une conférence-débat ce jeudi 20 mars 2014 au niveau du centre de récupération et soin dans l'Opow de la ville de Khemis Miliana à partir de 9h. Cette matinée de sensibilisation aux parents des enfants trisomiques aura pour thème : « Comment accompagner l'enfant trisomique, ainsi que l'engagement des parents et faciliter l'insertion sociale de cet enfant ». Un programme très riche a été tracé par cette association avec une présence des pédiatres, des psychologues, orthophonistes, des clowns, la fanfare de Médéa et autres artistes et sportifs. Il y aura aussi le Kids Athletics, initié par la ligue du sport scolaire et un match de football entre l'équipe d'Air Algérie et l'association Essalam, en collaboration avec la DJS et la direction de l'éducation de la wilaya.

S. B.

## SOUK AHRAS

# 16 millions de m<sup>3</sup> supplémentaires recueillis par le barrage d'Aïn Dalia

Le barrage d'Aïn Dalia (7 km à l'ouest de Souk Ahras), a reçu, à la faveur des précipitations enregistrées depuis janvier dernier, un volume de 16 millions de m<sup>3</sup> supplémentaires, a indiqué lundi le directeur de cet ouvrage, Said Ramoul.

Cet ouvrage hydraulique d'une capacité de retenue de 76 millions de m<sup>3</sup>, le second en service dans la wilaya de Souk Ahras avec le barrage de Fourn El Khenga, emmagasine à l'heure actuelle un volume de volume de 38,3 millions de m<sup>3</sup>, selon le même responsable. Destiné à l'irrigation agricole du périphère agricole de Sedrata, le barrage d'Aïn Dalia alimente également en eau potable plusieurs communes de la wilaya, avec une moyenne de 50 000 m<sup>3</sup>/jour, a ajouté M. Ramoul. Cet ouvrage



hydraulique, réalisé en 2003, alimente également plusieurs communes des wilayas de d'Oum El Bouaghi et de Tébessa, a encore indiqué ce responsable, rappelant que trois autres barrages sont en construction dans la wilaya de Souk Ahras.

Il s'agit, a-t-il précisé, des barrages d'Oued Djedra (35 millions de m<sup>3</sup>), d'Oued Laghnam (43 millions de m<sup>3</sup>) et

d'Oued Mellègue (150 millions de m<sup>3</sup>). Ce dernier ouvrage est destiné, notamment, à approvisionner le futur complexe de transformation de phosphate d'Oued Keberit. Grâce à tous ces ouvrages, la dotation moyenne en eau potable dans la wilaya de Souk Ahras atteindra les 165 de litres par habitant et par jour, contre 120 litres/hab/jour actuellement, selon les responsables de la direction des ressources en eau.

## UNIVERSITÉ - MILA Mesures d'urgence pour hâter la réalisation de 2 000 places pédagogiques



Des mesures d'urgence ont été prises dans la wilaya de Mila, pour la réalisation dans les meilleurs délais, de 2.000 places pédagogiques au centre universitaire de cette ville, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. La wilaya de Mila a bénéficié d'une autorisation exceptionnelle du premier ministre M. Abdelmalek Sel-

lal, lors de sa dernière visite à la wilaya, pour la concrétisation de ce projet sur quatre tranches, ce qui devra permettre de rattraper le retard qu'accuse ce projet, a indiqué le wali M. Abderrahmane Kadid. Ce projet qui a nécessité une enveloppe financière estimée à 903 millions de dinars porte sur la réalisation de deux am-

phithéâtres d'une capacité de 400 places chacun, des laboratoires, des salles pour études et un bloc administratif, précise le même responsable.

Ces nouvelles places pédagogiques sont destinées à améliorer les conditions de scolarisation dans ce centre, qui avait ouvert ses portes au titre de la rentrée universitaire 2008-2009 et qui abrite actuellement 6.000 étudiants, répartis sur les instituts des sciences de la technologie, sciences économiques, sciences commerciales et de gestion et l'institut de langue et de littérature, a-t-on souligné de même source.

## OUM EL BOUAGHI 5 milliards DA pour le secteur de l'enseignement supérieur

Une enveloppe de 5,17 milliards de DA a été mobilisée, au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de 2014, pour le secteur de l'enseignement supérieur à Oum El Bouaghi, a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya.

Selon le secrétaire général de la wilaya, Toufik Mezhoud, ces moyens « importants » permettront notamment de financer la réalisation, à l'université Mohamed-Larbi Ben M'hidi, de 4.000 places pédagogiques, au chef-lieu de wilaya et à Aïn Beida.

Des structures pour la pratique des activités sportives et vingt laboratoires de recherche, au pôle universitaire d'Aïn Beida seront également réalisés dans le cadre de ce programme, a-t-il précisé.

La même enveloppe prendra également en charge la réalisation et l'équipement d'une bibliothèque à la faculté de technologie et des sciences de l'ingénieur ainsi que la construction de 130 logements de type F4 pour les enseignements de cette université. L'université Mohamed Larbi Ben M'hidi est fréquentée par 21 000 étudiants répartis sur cinq facultés.

## KHENCHELA 57 projets pour le développement rural

Un total de 57 projets de proximité et de développement rural intégré (PPDR), sera réalisé dans la wilaya de Khencelia, au titre de l'exercice 2014, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts. Ces projets validés par la commission de wilaya, visent le désenclavement et l'amélioration des conditions de vie des habitants de 2 500 mechtas recensés par les cellules de proximité de développement rural de différentes communes de la wilaya, a précisé la même source. La priorité dans ces opérations sera accordée aux localités affectées en 2013 par les pluies diluviales ayant causé des dégâts à des puits artésiens, à des pistes et à de jeunes vergers arboricoles notamment à M'toussa, Baghail, Taouzianet et R'mila. Les projets retenus portent notamment sur la plantation d'arbres fruitiers, sur l'aviculture, l'apiculture, la protection des ressources naturelles, les plantations fourragères, l'aménagement des retenues d'eau, l'amélioration du sol et la lutte contre l'érosion, a-t-on expliqué.

Les zones rurales de la wilaya bénéficieront parallèlement dans le cadre du programme de développement rural d'aides aux logements ruraux, de la réalisation d'unité de santé, d'opération de bitumage de routes et de fourniture de kits scolaires, ajoutent les responsables de la conservation des forêts qui envisagent également d'encourager les métiers artisanaux et des petits élevages dans le cadre de l'amélioration des revenus des ménages ruraux. Wilaya pilote du programme de développement rural dans les Hauts plateaux, Khencelia a bénéficié de 2,41 milliards de DA au titre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on rappelé de même source.

APS

# ALLEMAGNE

## Les juges suprêmes allemands valident définitivement le Mécanisme de sauvetage européen

**Les juges suprêmes allemands ont définitivement validé hier le mécanisme de sauvetage de la zone euro mis en place en 2012, le MES, rejetant les plaintes déposées, notamment par une poignée d'eurosceptiques.**



L'Allemagne, plus gros contributeur au MES, pourra engager jusqu'à 190 milliards d'euros d'argent public sous forme de garanties. Le MES peut prêter jusqu'à 500 milliards d'euros aux pays en difficulté de la zone euro. Il a déjà fourni des aides à l'Espagne pour ses banques, par exemple.

La Cour constitutionnelle de Karlsruhe (Ssud) avait déjà pré-validé le MES dans une première décision en référendum en septembre 2012, en jugeant que rien ne s'opposait à ce que le président de la République allemande ratifie la loi cor-

respondante.

Le fonds de secours tel qu'il est conçu actuellement permet «de préserver l'autonomie budgétaire du Bundestag», chambre basse du Parlement allemand, a estimé le président de la Cour, Andreas Vosskuhle. Ce critère est décisif pour la Cour.

Saisie plusieurs fois par des eurosceptiques, celle-ci a eu son mot à dire sur pratiquement toutes les étapes de lutte contre la crise qui a secoué la zone euro depuis 2010. Elle a toujours validé les décisions européennes, tout en ren-

forçant les prérogatives d'information et de consultation des parlementaires.

Les juges demandent ainsi à Berlin de faire figurer à l'avance dans les lois budgétaires les estimations de paiements à effectuer au MES, au lieu, comme le gouvernement le prévoyait, de se contenter de collectifs budgétaires ou de décisions d'urgence.

«Le Bundestag reste le lieu de décision sur les recettes et les dépenses, même en ce qui concerne les engagements internationaux et européens», a déclaré M. Vosskuhle. (APS)

## Les femmes gagnent 22% de moins que les hommes

Les femmes gagnent en moyenne 22% de moins que les hommes en Allemagne, selon une statistique publiée hier.

Les femmes ont perçu en moyenne 15,56 euros bruts de l'heure en 2013, les hommes 19,84 euros, selon ces chiffres publiés par l'Office fédéral des

statistiques (Destatis) à l'occasion de l'Equal Pay Day, la Journée de l'égalité salariale, en fin de semaine.

Celui-ci correspond à la date jusqu'à laquelle les femmes doivent travailler pour gagner la même chose que les hommes à la date du 31

décembre. Il tombe le 21 mars cette année en Allemagne, le 7 avril en France. En Allemagne, l'écart de salaire est nettement plus marqué pour les salariés à temps plein que pour ceux à temps partiel, précise Destatis.

## SUISSE La croissance économique suisse devrait s'accélérer grâce aux exportations

La croissance économique en Suisse devrait s'accélérer grâce aux exportations, a annoncé hier le secrétariat d'Etat à l'économie, citant le groupe d'experts de la Confédération.

«Dans le sillage d'une conjoncture mondiale qui progressivement s'éclaircit, le commerce extérieur devrait, après quelques années plutôt moroses, recommencer à livrer des impulsions positives à la conjoncture en Suisse», ont estimé les experts de la Confédération, cités dans un communiqué. Ils ont maintenu leurs prévisions de croissance pour la Suisse. Après une progression de 2% l'an passé, le Produit intérieur brut (PIB) devrait afficher une hausse de 2,2% en 2014 et de 2,7% en 2015. L'économie

suisse a jusqu'à présent bien traversé la crise grâce à une solide demande sur son marché domestique. Les experts de la Confédération ont souligné qu'une certaine dichotomie, entre une économie intérieure dynamique et des secteurs exportateurs à la peine, subsistait encore à la fin de l'année 2013. «La multiplication des impulsions positives en provenance des Etats-Unis et de l'UE devrait permettre d'attendre une évolution plus positive des exportations», ont-ils néanmoins estimé. Ces perspectives favorables permettent d'espérer une amélioration de la situation sur le marché du travail, selon eux. Ils prévoient un recul du chômage, de 3,2% en 2013 à 3,1% en 2014 et à 2,8% en 2015.

# CHINE

## Hausse de 10,4% des investissements étrangers sur janvier-février

Les investissements étrangers en Chine ont grimpé de 10,4% sur janvier-février par rapport à la même période de 2013, selon des chiffres officiels publiés hier, tandis que les investissements chinois à l'étranger connaissaient un important recul. Les investissements directs étrangers (IDE) dans le pays, à l'exclusion de ceux dans le secteur financier, ont totalisé 19,31 milliards de dollars US pour l'ensemble des deux premiers mois de l'année, a indiqué le ministère du Commerce.

Le plus gros des investissements étrangers proviennent toujours du même groupe de dix pays ou territoires asia-

tiques, dont Hong Kong, Taïwan, le Japon, la Thaïlande ou Singapour, en hausse de 11,6% à 16,94 milliards de dollars sur la même période.

Les investissements américains ont augmenté de 43%, à 711 millions de dollars, tandis que les investissements sud-coréens bondissaient de plus de 220% à 834 millions de dollars, un bond pour lequel aucune explication n'était fournie dans l'immédiat. En revanche, les investissements en provenance de l'Union européenne (UE) ont enregistré un important repli sur les deux premiers mois de l'année, reculant de 13,8% sur un an à 1,05 milliard de dollars.

L'an dernier, reflétant un optimisme accru sur l'état de la deuxième économie mondiale, les investissements étrangers en Chine avaient enregistré un rebond (+5,3%), après une baisse en 2012.

Parallèlement, les investissements chinois à l'étranger, hors secteur financier, ont fortement reculé: pour la période janvier-février, ils s'affichent en repli de 37,2% sur un an, à 11,54 milliards de dollars.

Une chute qui s'explique avant tout par une base de comparaison défavorable, souligne le ministère, puisque les deux premiers mois de 2013 avaient été marqués par une opération exception-

## MATIÈRES PREMIÈRES SÈCHES: Chute des prix de transport après leur plus haut niveau en deux mois

Les prix des transports de matières premières sèches ont chuté en fin de semaine dernière, après avoir atteint leur plus haut niveau en deux mois, tandis que les frets pétroliers divergeaient.

Indice phare du marché, le Baltic Dry Index (BDI), qui fournit une estimation moyenne des tarifs pratiqués sur 20 routes de transport en vrac de matières sèches (minéraux, charbon, métaux, céréales, etc.), a fini vendredi à 1.477 points, contre 1.543 points une semaine auparavant.

Mardi, le BDI avait atteint 1.580 points, son niveau le plus élevé depuis deux mois, porté comme les semaines précédentes par une hausse des échanges de minerai de fer entre l'Australie (premier exportateur mondial) et la Chine (premier consommateur mondial). Mardi, le Baltic Capesize Index (BCI), qui compile les tarifs de la catégorie de navires «Capesize», qui transportent principalement du minerai de fer et du charbon, avait également atteint un plus haut en deux mois, à 3.045 points.

Mais les tarifs des Capesize ont brutalement chuté mercredi après une forte baisse du prix du minerai de fer causée par «des rumeurs sur un resserrement du crédit et la montée des stocks dans les ports en Chine», ont expliqué les analystes. Le BCI a donc terminé la semaine à 2.677 points, contre 2.980 points le vendredi précédent.

De son côté, le marché des «Panamax» a tenté de se redresser la semaine dernière, après avoir atteint la semaine d'avant un plus bas en six mois.

Le Baltic Panamax Index (BPI), qui synthétise les tarifs pour quatre routes (la plupart pour les céréales) empruntées par des navires de la catégorie «Panamax», a terminé à 1.113 points vendredi, contre 1.075 points une semaine auparavant.

Quant aux tarifs des transports pétroliers, ils ont de nouveau divergé la semaine dernière, les prix pour l'acheminement de pétrole brut continuant de décliner tandis que ceux pour le transports de produits pétroliers restaient stables.

L'indice Baltic Dirty Tanker Index (BDTI), moyen des taux pratiqués sur dix-sept routes de transport de pétrole brut, a fini à 679 points vendredi, contre 689 points la semaine précédente. Jeudi, le BDTI a touché son plus bas niveau depuis fin novembre, à 676 points.

Le Baltic Clean Tanker Index (BCTI), moyen des prix pratiqués sur six routes de produits pétroliers raffinés (essence, gaz liquéfié, fioul de chauffage, etc.), a terminé à 626 points vendredi, contre 625 points sept jours auparavant.

nelle, la finalisation du rachat du canadien Nexen par le groupe pétrolier chinois CNOOC pour plus de 15 milliards de dollars. De leur côté, les investissements vers l'Union européenne ont reculé de 11,6%. Ils avaient déjà diminué de 13,6% sur l'ensemble de 2013, affaiblis par des contentieux entre Bruxelles et Pékin.

Les investissements chinois au Japon ont en revanche «au moins double», a ajouté le ministère sans fournir de précision, faisant également état d'un «doublement» des investissements en Russie. Les investissements chinois aux Etats-Unis ont quant à eux progressé de 45,6%. **APS**

## SOCIAL

## Sit-in à Alger de handicapés pour réclamer la facilitation d'acquisition de véhicules aménagés

Plusieurs handicapés ont observé hier un sit-in, devant la direction générale des Douanes à Alger, pour réclamer une modification de la législation en vue de leur faciliter l'acquisition de véhicules aménagés.

Les manifestants, une cinquantaine, selon les organisateurs, demandent notamment «l'abrogation de la circulaire de 2010 limitant l'exonération des droits et taxes sur véhicules aménagés au handicapé ayant la jambe gauche invalide».

«Depuis la promulgation de cette circulaire par la direction des Douanes, les conducteurs handicapés rencontrent d'énormes difficultés pour l'acquisition d'un véhicule aménagé auprès des concessionnaires et c'est pour cela que nous demandons son abrogation», a précisé à l'APS, Abdelkader Bouchenine, membre de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), initiatrice de cette action.

Notant que cette manifestation est motivée par l'absence de réponses à leurs correspondances et appels, l'interlocuteur a souligné que la direction générale des Douanes et après avoir reçu, lors du sit-in, la présidente de la FAPH, Atika Mameri, a promis de «convoyer, dans les plus brefs délais, les parties concernées pour une réunion afin de débattre de ce problème auquel fait face cette frange de la société doublément pénalisée» selon lui.

Il s'agit notamment, selon M. Bouchenine, de la direction des Douanes, des ministères des Finances, de la Solidarité et des Transports. La circulaire de 2010 a limité l'exonération des droits et taxes sur véhicules aménagés pour le handicapé ayant la jambe gauche invalide et donc a gelé l'arrêté interministériel du 11 juillet 2000 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à l'exonération des droits et taxes de véhicules aménagés aux personnes atteintes d'une paraplégie ou ayant subi l'amputation des membres inférieurs». Depuis 2010, excepté les personnes ayant une jambe gauche invalide, «tous les autres conducteurs handicapés doivent, pour bénéficier de cet avantage, importer un véhicule aménagé de l'étranger», une procédure qui a poussé les concessionnaires automobiles à «refuser les commandes de citoyens handicapés et d'importer des véhicules à boîte à vitesses automatique», a-t-il expliqué.

Outre l'annulation de cette circulaire, les handicapés conducteurs demandent, dans le même cadre, l'inscription dans le cahier de charge des concessionnaires, de l'obligation de prendre les commandes de véhicules aménagés pour les personnes en situation de handicap, alléger le dossier exigé par les services douaniers et prendre en compte la boîte automatique comme aménagement pour personnes handicapées.

# ALGER 16 ans de prison pour vol et meurtre

A. Ferrag

Mohamed, âgé de 57 ans est découvert trois jours après sa disparition dans un piteux état poignardé sur différents parties du corps. En effet ce jour-là des mains meurtrières ont décidé de mettre fin à sa vie de la manière la plus horrible qui soit.

Mohamed, un taxieur, est surpris par deux jeunes hommes, Salim âgé de 40 ans et son voisin Halim âgé de 37 ans. Ces derniers lui assènent 10 coups de couteau sur tout le corps, avant de prendre la fuite avec sa voiture, son portable et son argent, l'abandonnant dans une mare de sang.

Après une minutieuse enquête, Salim et Halim



sont arrêtés.

Ils seront jugés pour association de malfaiteurs, vol qualifié devant le tribunal d'Alger. Les deux assassins sont des repris de justice, ils reconnaissent les faits qui leur reprochés et racontent les circonstances de leur forfait. Le représentant du ministère public, dresse un réquisitoire, insiste sur

la gravité des faits. Il a rappelé leur passé judiciaire en leur faisant remarquer qu'ils n'en sont pas à leur première affaire de vol, les deux accusés ne méritent aucune clémence de la part du tribunal, et requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de ses clients et demande à la cour des circonstances atténuantes.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : les deux malfaiteurs sont condamnés à la peine de 16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Début d'incendie au service de pédiatrie

Mouad B.

Hier, à 5h10, plusieurs appels arrivent à la centrale des pompiers pour mentionner des flammes et de la fumée dans un bureau de l'administration de la polyclinique de Lagrappé, transformée temporairement en service de pédiatrie.

Effectivement, à l'arrivée des pompiers, l'intervention est confirmée. Un début d'incendie faisait rage dans une armoire qui regroupe les fils et câbles électriques (un répartiteur). Selon un employé de la polyclinique, étant donné l'épaisse fumée qu'il y avait dans le bureau, l'évacuation de la bâtisse fut demandée. Aucune victime ni dégât important n'a été enregistré. Les 31 enfants âgés de 5 jours à 11 ans et leurs gardes-malades ont été transférés vers un service de l'hôpital Bouzidi-Lakhdar. Au moment d'écrire ces lignes, les enquêteurs sont sur les lieux afin de déterminer les causes exactes de cet incendie.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 39 morts et plus de 1000 blessés en une semaine

Trente-neuf (39) personnes ont trouvé la mort et 1 171 ont été blessées dans 1 038 accidents de la circulation survenus en une semaine, selon un bilan de la Protection civile publié hier.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El-Bougach avec le décès de quatre personnes et les blessures de treize personnes, a ajouté la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile ont effectué 822 interventions pour procéder à l'extinction de 520 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Pour l'ensemble, 4 627 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 106 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

## PROTECTION CIVILE Du 9 au 15 mars 17 583 interventions

Durant la période du 9 au 15 mars 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 17 583 interventions dans différents secteurs pour donner suite aux appels de détresse lancés par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Concernant le secours aux personnes, 10 211 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 185 blessés traités par les secours médicalisés, 8 794 évacuations sanitaires, 1 923 interventions effectuées suite à 1 038 accidents de la circulation ayant causé le décès de 39 personnes et 1 171 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El-Bougach avec 4 personnes décédées et 13 autres blessées prises en charge par les secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 11 accidents de la route.

## PÊCHE

### Lancement d'une campagne d'évaluation des petits pélagiques de la côte algérienne

La campagne d'évaluation des petits pélagiques de la côte algérienne (Alpel 2014), la troisième du genre après celles de 2011 et 2013, a été lancée hier au port d'Alger, afin d'arriver à une exploitation «durable et pérenne» de ces ressources.

Cette campagne, lancée en présence du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi, sera menée par une équipe de chercheurs et scientifiques algériens à bord du navire de recherche Grine-Belkacem.

Elle a pour objectif principal de calculer l'indice d'abondance (en

nombre d'individus) et de la biomasse (en poids) de la sardine, l'anchois, l'allache, la bogue, les saurels (T. mediterraneus, T. trachurus et T. pictoratus) et les maquereaux (Scomber japonicus et S. scombrus).

Les résultats de cette campagne permettront de définir les mesures nécessaires pour l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques, à travers notamment des plans de pêche pour les professionnels, des cartes des zones de pêche et de la distribution spatiale des ressources. Cette campagne qui durera 30 jours s'inscrit dans le cadre du programme

national d'évaluation des ressources halieutiques s'étalant sur cinq ans afin de collecter les données scientifiques sur l'état des stocks nationaux. Les différents intervenants pourront ainsi connaître la tendance des stocks halieutiques algériennes dans le but d'une gestion «durable et pérenne» de la ressource et de l'activité de la pêche. Pour constituer une base de données «fiable et évolutive», le ministère de la Pêche avait décidé de réaliser deux campagnes d'évaluation des ressources halieutiques nationales par an.

APS

*\* Partie 11*

# GUELMA :

## LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

# VIII. Le récit d'un rescapé

Ainsi, comme nous l'avons écrit dans notre dernier article, c'est le dimanche 13 mai que les événements entrèrent dans leur phase la plus tragique. Ce jour-là, pourtant, une mesure bien inspirée venait de dissoudre les milices. Nul doute que, si à ce moment précis, une voix autorisée, impartiale et sereine, dominant tout à coup la mêlée s'était élevée pour ordonner fermement que cesse la répression, le drame eût pu être circonscrit.



**Smain Abda,  
secrétaire local  
SMA de Guelma  
assassiné en  
mai 1945  
a écrit sur le mur  
de sa geôle avant  
d'être  
exécuté :**

« Nous sommes des braves engagés dans le dur combat pour la libération de leur patrie. Nous ne craignons point la mort et nos ennemis ne nous font pas peur. Mieux vaut un jour de vie dans la dignité que mille ans passés dans la servitude ».

Egalité n° 97.  
du 3 octobre  
1947

Les bouleversements, les incendies, les pillages eussent pris fin ; le nombre des victimes eût été limité et les troupes désarmées se fussent sans tarder attachées à relever les ruines.

Ainsi l'irréparable eût pu être évité et la paix sociale peu à peu, serait revenue sur le pays meurtri.

La haute administration algérienne qui, jusque là avait suffisamment accumulé de preuves de sa carence criminelle pouvait provoquer cet heureux retournement des choses. Elle s'obstine à ne rien tenter et, bien au contraire, préfère abandonner à ses subordonnés le soin de maintenir l'ordre donnant ainsi la preuve évidente de sa complicité.

Devant l'attitude passive des plus hauts représentants de la république française en Algérie, comment donc pouvaient se comporter les autres « citoyens réunis », sinon donner libre cours à leurs instincts destructeurs et immoler « Au nom du père, du fils, et du saint esprit » ces musulmans dont on venait leur dire qu'ils avaient déclaré la « guerre sainte » à la France.

En grand nombre, des douars, des mechats, quelques villages même, ont été saccagés et rasés dans les régions martyres de Sétif et de Guelma ; par ailleurs des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants - l'innocence même - sont tombés, victimes invengées des miliciens dissous, mais toujours organisés et toujours agissants.

On a souvent voulu faire accroire que ces derniers, dès que leur dissolution a été décidée, se sont en « bons citoyens » conformés strictement à la loi et ont arrêté les effusions de sang. Rien de plus inexact. Longtemps après le rétablissement de l'ordre, ces véritables hors la loi dont certains se sont constitué des capitaux et des fortunes à force de « razzias » portaient encore leurs armes en bandoulière et disaient, comme ce membre du RPF de Guelma, deux ans après le drame : « Sale race nous en avons tué par paquets. Il en reste encore mais ce n'est pas fini... ».

Le doyen des parlementaires réactionnaires d'Algérie, le sénateur Paul Cuttoli qui est un prophète à la manière d'Abbo puisque, un jour d'avril 1945 où il se trouvait à l'hôtel du Louvre, à Philippeville, il annonça des incidents sanglants en les situant avec une troublante précision entre Sétif et Guelma, déclarait le 29 juin 1945 dans un important discours à l'assemblée constituante : « Mais, m'objectera-t-on, cette répression a été violente et excessive no-

tamment dans la région de Guelma ».

« Obéissant aux ordres du sous-préfet de cette ville, les gardes Civiques qui avaient été organisés en plein accord avec les autorités militaires, le maire et les dirigeants des groupements de la résistance et des anciens combattants, se seraient livrés à déplorables excès. Des indigènes incarcérés à la prison de la ville auraient été arrachés à leurs gardiens et fusillés. »

Paul Cuttoli ne sait pas conjurer ses verbes. Si au lieu d'employer le conditionnel présent il avait employé le passé composé par exemple, il aurait du coup dit une partie de la vérité et mérité un peu de notre gratitude. Mais il n'avait pas l'intention de dévoiler toute, cette chère vérité tellement méconue. C'est son affaire, non point la nôtre.

Jamais peut être la commission parlementaire d'enquête ne viendra recueillir toute la vérité sur le 8 mai et la propager comme il se doit. N'ayant pas encore tout à fait compris pourquoi la commission menée par le général Tubert, maire d'Alger, fut rappelée le jour même où elle commençait son enquête dans le constantinois, nous en avons pris notre parti. Mais nous n'avons pas pour cela renoncé à dénoncer les crimes commis contre notre peuple parce que, comme le journal, « nous sommes », comme le proclame quelque apart le grand poète et député martiniquais Aimé Césaire, « de ceux qui disent non à l'ombre. »

### Revenons à Guelma.

Outre les quatre scouts du groupe Ennoujoud, les vaillants dirigeants des AML et leurs soixante dix compagnons, cinq cent autres jeunes musulmans de la ville environ furent exécutés par la suite dans des circonstances que nous ne pouvons pas toutes énumérer mais sur lesquelles notre camarade HK l'un des rescapés de la tragédie a déjà commencé à éclairer nos lecteurs dans un précédent article. Ecoutez donc la suite de son récit :

Mardi 15 mai. Détenu depuis quelques jours à la gendarmerie, je venais d'être désigné par le bureau de la milice pour inhumer les cadavres. Il était 8 heures environ lorsqu'une dizaine de prisonniers parmi lesquels Ouartsi Salah, cordonnier, Hamm Ben Brahim, maquinçon, âgé de 58 ans, furent emmenés dehors par des miliciens.

De retour vers 11 heures ils nous déclarèrent avoir été obligés de creuser autre les tombes de ceux qui la veille avaient été exécutés sur la

route de Millésimo, près d'un pont situé à 3 Kms de Guelma, les leurs. Dans l'après-midi, de nouveaux prisonniers étaient arrivés, une quarantaine de nos compagnons nous quittèrent vers 15 heures pour ne plus jamais revenir. Avec eux se trouvait mon oncle Benchida Ahmed mort fusillé.

C'est le lendemain, mardi 16 mai vers 8 heures que je fus appelé au « travail » avec douze de mes compagnons. Transportés dans des camionnettes de la S.I.P., conduite par Kelfi Brahim, escortés de dix miliciens armés de mitrailleuses et de mousquetons, nous fûmes dirigés vers la carrière de tuf située au delà de la porte des souks à 30 mètres à peu près du pont Hadj Embarek. Arrivés là, nous nous trouvâmes en présence d'un amas de cadavres.

Ils étaient 67 exactement. Leurs corps étaient troués de balles et brûlés à l'essence. 5 ou 6 d'entre eux, néanmoins n'étaient pas encore brûlés et je pus les reconnaître. C'étaient : Amraoui Salah, 25 ans, père de 2 enfants, blessé de guerre 39-40, infirmier à l'hôpital civil de Guelma ; Zelfa Amara, 50 ans, maquinçon ; Boudab Amar, 35 ans, brocanteur, un nommé Abderrahmane, âgé approximativement de 32 ans, garçon à l'hôtel d'Orient, propriété de Mohamed Reggui, Bouchemal, 35 ans, chauffeur à la SIP. Les autres étaient méconnus, absolument.

Nous n'étimes pas à creuser le trou pour eux. Ils l'avaient déjà fait eux-mêmes avant de mourir. Nous commençâmes aussitôt notre tâche funèbre sous la surveillance des miliciens et des avions de chasse qui ne cessaient point de passer et de repasser au-dessus de nos têtes. Dans un fossé profond de 1m 50 et long de 4 mètres nous précipitâmes les cadavres qu'ils nous fut difficile de recouvrir entièrement de terre. Puis, nous nous mîmes à creuser un autre fossé de mêmes dimensions que le premier. Les miliciens nous obligeaient à travailler tête basse, sans parler « ces tombes sont pour vous, car ce soir ce sera votre tour » nous disaient-ils, puis, se retournant de temps en temps vers le chauffeur musulman Kelfi Brahim, demeuré un peu à l'écart : « Si du veux un beefsteak, coupe une tranche, tiens un couteau. » Ils désignaient les cadavres. Ils disaient encore : « Ah ! il nous sera facile de violer toutes les femmes arabes. »

**Abdelkader Safir  
(à suivre)**

# Les lingettes dangereuses pour la peau de bébé ?

*Le débat sur la toxicité des lingettes pour bébé revient sur le devant de la scène après la parution d'une enquête alarmante de l'association UFC-Que Choisir. Dans sa ligne de mire : les lingettes mais aussi les laits de toilette.*

Pour nettoyer bébé, peut-être devriez-vous prendre de l'eau et du savon plutôt que les lingettes et laits de toilette classiques. Que reproche-t-on à ces produits censés être adaptés à la peau de bébé ? Ils seraient souillés par des molécules allergisantes, des antibactériens ou des antioxydants, «toxiques voire perturbateurs endocriniens». C'est la réponse apportée par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir après des tests pratiqués en laboratoire. Sur les 34 échantillons examinés, 26 lingettes et 6 laits de toilette seraient contaminés par ces composants indésirables. Au total, 94% des produits testés s'avèrent potentiellement nocifs, prévient l'association. Elle dénonce la présence d'allergènes dans 12 lingettes et 2 laits de toilette. Dans 14 lingettes, on trouverait le fameux phén oxyéthanol, ce conservateur déjà dénoncé par l'Agence de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) en raison de sa toxicité pour la reproduction et le développement.

Egalement incriminé, le parabène, ce perturbateur endocrinien déjà banni de nombreux cosmétiques. Il serait caché dans 6 marques de lingettes. Utiliser de telles substances est risqué pour les bébés car les lingettes sont passées plusieurs fois sur la peau de bébé irritée, ce qui facilite leur pénétration. Sans oublier les perturbateurs endocriniens qui pourraient nuire au développement normal de l'enfant (malformations).



#### Plus de réglementation

Le phén oxyéthanol a déjà été montré du doigt par le passé. L'Ansm a recommandé dans un rapport que pour les enfants de 3 ans, l'usage de phén oxyéthanol soit retiré des produits cosmétiques destinés au siège. Pour les autres produits, elle a prononcé une restriction de sa concentration à 0,4 % (au lieu des 1% fixés actuelle-

ment par la réglementation européenne). Visiblement, cette suggestion n'a pas été retenue par les fabricants de lingettes pour bébés. Comme le souligne l'UFC-Que choisir, un quart des lingettes analysées dépassent les 0,4% de phén oxyéthanol. Le message de l'association adressé aux parents est clair : n'utilisez plus les lingettes et laits pour bébés

tant que les fabricants n'auront pas éliminé ces composés de leurs produits. Elle demande aussi «à la Commission européenne de renforcer la réglementation pour les produits destinés aux jeunes enfants, et notamment de rendre obligatoires les recommandations exprimées par les experts».

## Mort subite du nourrisson : certains bébés plus à risque

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson. La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée «mort subite du nourrisson», est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Semikiëns, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois. Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauffer la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le ventre.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés «à risque». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une



forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui expliquerait la survenue d'une mort précoce et inattendue. Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. «Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation» insiste le médecin dans un article publié dans la revue Pediatrics.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

## Insolite : les bébés ont des notions innées en biologie

Une étrange étude suggère que dès l'âge de 8 mois les bébés ont des notions d'anatomie et savent que les êtres-vivants ne sont pas des organismes «creux».

A huit mois, les bébés n'ont heureusement jamais disséqué un animal ou pratiqué d'opération chirurgicale (!) mais ils sont quand même doués en anatomie : ils savent en effet que les animaux, comme tout être vivant, ont «quelque chose» à l'intérieur.

Une étude parue dans la revue scientifique Proceedings of the National Academy of Sciences révèle que

les bambins qui manipulent des jouets en mouvement et auto-propulsés s'attendent à ce que ces objets soient remplis et affichent de la surprise lorsqu'ils constatent qu'ils sont vides à l'intérieur.

Ces résultats suggèrent que les bébés savent que les animaux ont des entrailles. En observant les jouets animés, ils pensaient avoir affaire à des animaux et s'attendaient donc à trouver quelque chose à l'intérieur. Pour les chercheurs, cette observation prouve que dès 8 mois, les bébés sont capables tout naturellement de

comprendre les bases de la biologie animale.

Des bébés plus doués qu'on ne le pense

«Les jeunes enfants pensent que les animaux ont des intérieurs différents des objets inanimés et ils réalisent que l'intérieur d'un animal est important pour sa survie», analyse Peipei Setoh, co-auteure de l'étude et doctorante en psychologie à l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign. Ils savent parfaitement que si vous enlevez l'intérieur d'un animal, il ne peut plus «fonctionner».

L'hypothèse vise à qui il faut faire comprendre les bases de la biologie animale. Des bébés plus doués qu'on ne le pense. Les jeunes enfants pensent que les animaux ont des intérieurs différents des objets inanimés et ils réalisent que l'intérieur d'un animal est important pour sa survie, analyse Peipei Setoh, co-auteure de l'étude et doctorante en psychologie à l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign. Ils savent parfaitement que si vous enlevez l'intérieur d'un animal, il ne peut plus «fonctionner».

## Les bonnes habitudes alimentaires se prennent dès la maternité

Une étude brésilienne révèle qu'en évitant le stress aux nourrissons, on déterminera pour eux de bonnes habitudes alimentaires. Ils ne seraient pas plus tard attirés par des aliments gras et sucrés pour compenser leurs angoisses et leur stress.

Pour mener leurs recherches scientifiques, des chercheurs de l'Universidade Federal do Rio Grande do Sol (Brésil) ont exposé une portée de bébés rats à une nidiification réduite, ce qui correspond une forte dose de stress alors qu'ils venaient de naître. Ils ont ensuite mesuré leur anxiété comportementale et leurs réactions au stress à l'âge adulte, ainsi que leur consommation d'aliments très gras et sucrés sur une durée de quatre jours.

### Des rats attirés par la malbouffe

Leurs résultats de cette étude ont montré que le fait d'exposer les rongeurs au stress dès leur plus jeune âge avait un impact mesurable sur leur vie adulte. En effet, il augmentait leur réponse hormonale au stress et aux angoisses sous la forme de pics de corticostérone, et entraînait un réel penchant pour les aliments très caloriques, gras et sucrés.

### Le stress compensé par l'alimentation

L'alimentation est souvent un refuge qui permet de se rassurer en cas de stress émotionnel. Malheureusement dans ces moment-là, on opte le plus souvent pour des aliments sucrés et caloriques, que pour des fruits et légumes.

Mais d'après les analyses des chercheurs, il semblerait que ce ne soit pas qu'une réponse psychologique, car ils ont découvert que le stress chronique à l'âge adulte pouvait aussi déclencher des réponses hormonales, et pousser les gens (en particuliers les femmes) vers la malbouffe, juste pour compenser et pour se rassurer.

Les nourrissons nés dans des conditions stressantes, atteints d'une maladie ou en sous-poids pourraient donc être conditionnés à mal se nourrir à l'âge adulte.

Cette étude a été présentée lors du congrès annuel de la Society for the Study of Ingestive Behavior de la Nouvelle-Orléans.

# Bébé : pour savoir pourquoi il pleure, regardez ses yeux

Les parents qui n'arrivent pas à savoir si leur enfant pleure parce qu'il a faim, soif ou a besoin d'être changé devraient regarder si ses yeux sont ouverts ou fermés, estime une étude.

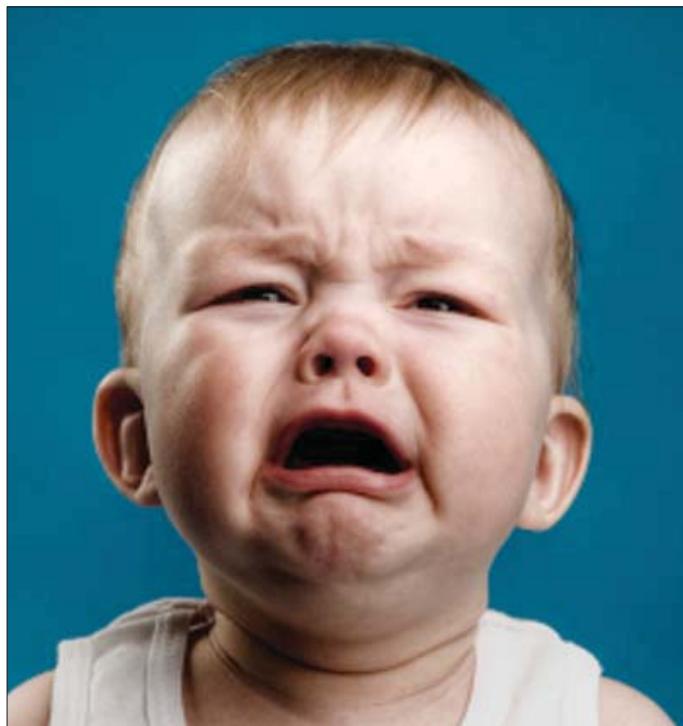
Pour comprendre les pleurs de bébé, lisez dans ses yeux. Des chercheurs de l'université de Valencia en Espagne pensent avoir découvert l'astuce pour décrypter les causes des hurlements de bébé.

En observant les pleurs de 20 bébés âgés de 3 à 18 mois et la façon dont les parents réagissaient, ils en ont tiré des conclusions qui pourraient bien servir aux jeunes parents désemparés. Concrètement, si bébé pleure en gardant les yeux ouverts, cela signifie qu'il est effrayé ou en colère selon l'étude. Mais quand les yeux sont fermés, c'est que bébé a mal quelque part.

Se fier à l'intensité des cris de bébé peut aussi renseigner sur les causes du chagrin : les pleurs sont moins forts quand bébé pleure parce qu'il est en colère. En revanche, ils gagnent en intensité quand l'enfant pleure parce qu'il a peur ou qu'il souffre.

«Pleurer est le principal moyen dont dispose un bébé pour communiquer et exprimer ses émotions négatives», explique le Dr Mariano Choliz, directeur de l'étude. Bien qu'il soit difficile de reconnaître distinctement la raison des pleurs, on a constaté que lorsque les bébés pleurent de douleur ils manifestent une réaction plus affectée que lorsqu'ils pleurent de peur ou colère». Et d'ajouter : «Quand les bébés pleurent de colère ou de peur ils gardent les yeux ouverts alors qu'ils les ferment quand ils pleurent de douleur».

La douleur est l'émotion la plus facile à repérer pour les parents, précise l'étude parue dans le *Spanish Journal of Psychology*. A l'inverse, la colère et la crainte s'avèrent plus difficiles à interpréter.



## DORMIR AVEC BÉBÉ

# Les Suédois y renoncent



La Suède était le pays européen où la pratique du cododo était la plus répandue. Les autorités médicales suédoises ont décidé de faire marche arrière car cette pratique multiplierait par 5 le risque de mort subite du nourrisson.

Depuis quelques années, le cododo ou «co-sleeping» est devenu de plus en plus répandu chez les jeunes mamans, surtout dans les pays scandinaves. Le cododo consiste tout simplement à partager son lit et sa couette avec bébé pendant les premiers mois qui suivent sa naissance. En France, cette pratique reste déconseillée car le risque de mort subite du nourrisson reste très élevé jusqu'à l'âge de 6 mois. Mais jusqu'à présent, cette pratique était très répandue en Suède, pays européen où 65% des mamans de bébés de moins de 3 mois pratiquent le cododo. Et où 29% des mères reconnaissent avoir déjà eu des relations sexuelles avec leur partenaire pendant que leur bébé dormait dans leur lit.

Pourtant, les autorités médicales suédoises semblent décidées à faire marche arrière et à déconseiller aux parents de nouveaux-nés de dormir avec leur bébés. «Il est important que les enfants de moins de trois mois dorment dans leur propre lit», a indiqué Kerstin Nordsrand, une responsable santé de l'Administration des affaires sociales. Le conseil est «nouveau», a-t-elle ajouté, rappelant que jusque-là, la Suède déconseillait seulement cette pratique lorsque les parents étaient dans une chambre fumeur ou qu'ils étaient sous l'influence de substances diminuant leur vigilance.

Ce conseil fait suite à la publication d'une étude britannique qui montre que dormir avec un bébé dans le même lit multiplie par cinq le risque de mort subite du nourrisson. Selon cette étude, portant sur près de 1500 bébés décédés de mort subite du nourrisson, 22% de ces décès avaient eu lieu dans le lit parental.

## je animale

se que le cerveau du bébé est une ardoise faut tout apprendre est battue en brèche par de nombreuses études. Certaines ont suggéré que les bébés étaient dotés d'un sens moral ou auraient une préférence pour les physiques ou les statistiques. D'autres ont démontré que les nourrissons pouvaient apprendre que les langues maternelles avaient même d'avoir un sens... Les bébés n'ont pas fini de nous

## EL-OUED

# 30 activités prévues à la fête de la ville aux mille Coupoles

**Plus d'une trentaine d'activités culturelles, artistiques et sportives figurent au programme de la 41<sup>e</sup> édition de la fête de la ville aux mille coupoles (El-Oued) prévue du 22 au 27 mars courant, a-t-on appris lundi des organisateurs.**



Ces festivités, visant notamment la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de cette région, portent notamment sur l'organisation d'activités ludiques et créatives, dont «El-Kherba» (jeu de dames traditionnel), les sports équestres et courses de mérharis, des concours d'art culinaire et un défilé de mode d'habits traditionnels pour enfants, a-t-on signalé.

Outre des tournois de boulisme, des courses cyclistes et de cross, il est prévu la mise sur pied d'expositions d'artisanat,

de produits agricoles, d'arts plastiques, en plus de photos et de toiles retracant le développement des régions de Oued-Souf et de Oued-Righ, ont indiqué les responsables du comité d'organisation.

Des communications traitant de «la presse sportive en Algérie» et des «us et coutumes de la ville aux mille coupoles», sont également projetées lors de cette manifestation culturelle, a fait savoir le chargé de la communication du comité d'organisation, Anouar Layeb.

Le programme prévoit aussi des exhibi-

tions d'arts martiaux, un combat de boxe engageant l'international algérien Benguesmia, un défilé de la fanfare de la Protection civile, ainsi que des soirées folkloriques avec la participation de vedettes de la chanson soufie. Le programme de cette manifestation culturelle a été peaufiné avec la contribution des directions de la culture, de la jeunesse et des sports, de la Protection civile, des affaires religieuses, de la maison de la culture et de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'El-Oued.

## ALGÉRIE - ALLEMAGNE «Yema» en compétition du 5<sup>e</sup> Festival du film arabe de Berlin

Le long métrage de fiction «Yema» de la réalisatrice Djamilah Sahraoui sera en compétition officielle du 5<sup>e</sup> Festival du film arabe de Berlin qui se tiendra du 19 au 26 mars, a indiqué lundi un des producteurs du film.

Le film sera en lice avec une vingtaine de productions de cinéastes arabes, ajoute l'Aarc (Agence algérienne pour le rayonnement culturel). «Yema» a obtenu 14 récompenses internationales dont l'Étalon d'argent de la Yennenga au 23<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

«Omar» du réalisateur palestinien Hany Abu-Assad, «Stable unstable» du Libanais Mahmoud Hojeij, «L'hiver passé» de l'Egyptien Ibrahim El Batou ou «Rock the Casbah» de la Marocaine Laila Marrakchi sont également sélectionnés pour ce festival.

Le festival prévoit également une sélection officielle pour le court métrage et le film documentaire avec la projection, entre autres, de «Retour à Homs» du Syrien Talal Derki ou «Electro chaabi» de l'Egyptienne Hind Meddeb.

Des films comme «Halfauquine» (1990) du réalisateur tunisien Nouri Bouzid ou «Cairo station» (1958) de Youssef Chahine devraient être projetés dans la section retrospective.

Créé en 2009 par «Les amis des archives du film arabe», le Festival du film arabe de Berlin se présente comme un des plus importants festivals du film arabophone en Europe.

## CONFÉRENCE À TLEMCEN La calligraphie arabe constitue un repère identitaire

La calligraphie arabe constitue un repère identitaire qui reflète l'histoire et la civilisation de la nation musulmane, a indiqué lundi lors d'une rencontre à Tlemcen le calligraphe Bechlaghem Abdallah.

Lors de cette rencontre, initiée par le musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen sis à l'ancienne mosquée «Sidi Belachem» et abritée par le musée d'art et d'histoire, le conférencier a tenté, par des exemples pratiques, de mettre en valeur la lettre arabe, le mot et la phrase en expliquant les approches fondamentales de cet art qui se base sur l'esthétique et l'artistique.

Pour M. Bechlaghem, «la

calligraphie repose sur la portée significative de la lettre, du mot et de la phrase qui constituent un repère».

Dans sa vision, a-t-il dit, le calligraphe «peut s'inspirer de son environnement et de la nature pour donner un sens profond à son art», tout en expliquant, à l'assistance composée principalement d'élèves de l'école régionale des Beaux arts et de calligraphes autodidactes, les fondements essentiels de la calligraphie.

Le conférencier a étayé ses explications par des dessins pratiques sur un tableau, soulignant que «chacun peut facilement apprendre la calligraphie

s'il a d'abord l'envie de le faire et le talent nécessaire». Il a, dans ce sens, ajouté que «la calligraphie, en tant qu'art, permet l'épanouissement de l'individu et ne peut se développer que si la société dans son ensemble apprend à apprécier l'esthétique et la beauté là où elles se trouvent».

Le musée national de la calligraphie arabe de Tlemcen, récemment créé, œuvre, à travers les rencontres qu'il organise régulièrement, de développer ce créneau artistique particulier et de lui redonner la place qui lui revient dans l'acte culturel local et national dans sa globalité.

## ORAN

### «Nouar Essebar», nouvelle pièce théâtrale en montage

Une nouvelle pièce théâtrale, intitulée «Nouar Essebar», est en cours de réalisation à Oran, a-t-on appris lundi auprès de la direction du Théâtre régional Abd elkader Alloula (TRO).

Les répétitions sont fraîchement entamées pour le montage scénique de cette oeuvre écrite par le jeune auteur Mohamed Soussi, a précisé Azri Ghaouti, le responsable du TRO.

Ce projet artistique réunit plusieurs jeunes comédiens évoluant dans différentes troupes locales, a-t-il indiqué, signalant que la mise en scène a été confiée à Fadelia Hachemaoui et Mohamed Mou-

lay. Histoire tragi-comique dont le titre renvoie au nom d'une plante aux vertus curatives (aloé vera), le texte de Mohamed Soussi compte parmi ses protagonistes un sultan en quête de remède et un pré-tendu guérisseur.

Ce texte a été sélectionné par la commission de lecture du TRO, a fait savoir M. Azri, rappelant que cette instance a permis de promouvoir plusieurs jeunes dramaturges depuis sa mise sur pied en 2011.

La présentation générale de «Nouar Essebar» est programmée pour mai prochain au TRO, a-t-il annoncé.

## ALGÉRIE - EAU Hommage posthume au dramaturge M'hamed Benguettaf à Sharjah

Un hommage posthume sera rendu au dramaturge algérien M'hamed Benguettaf l'occasion de l'ouverture lundi en soirée des 24<sup>es</sup> journées théâtrales de Sharjah (Emirats arabes unis), annoncent les médias locaux. Le dramaturge, disparu le 5 janvier dernier à l'âge de 75 ans, est un des créateurs les plus prolifiques du théâtre algérien. Il a à son actif une quinzaine de pièces théâtrales dont «Djeha et les gens» (1980), «Arrêt fixe» (1998), «Fatima le bruit des autres» (1998). Il avait également joué dans des pièces de Abderahmane Kaki et au cinéma. Il avait notamment campé un patriote sincère et un oncle paternel plus vrai que nature dans le film «Parfums d'Algier» (2012) de Rachid Benhadj. M'Hamed Benguettaf avait fondé, en 1990, en compagnie de Ziani Cherif Ayad, Sonia et Azzedine Medjoubi (assassiné en 1995) le Théâtre de la Citadelle, avant d'être nommé directeur du Théâtre national algérien (TNA) en 2003. Les Journées théâtrales de Sharjah, prévues jusqu'au 25 mars mettent en lice les troupes de théâtre émiratis et prévoient d'honorer les personnalités les plus marquantes du théâtre dans les pays arabes.

## BÉCHAR

### Une centaine d'œuvres exposés au 3<sup>e</sup> Salon national des arts picturaux de la Saoura

Une centaine d'œuvres signées par trente artistes-peintres issus de 22 wilayas du pays sont exposés au public à l'occasion du 3<sup>e</sup> Salon national des arts picturaux de la Saoura ouvert lundi en début de soirée à la maison de la culture de Béchar.

Cette manifestation, caractérisée par la qualité des œuvres et travaux artistiques exposés, vise essentiellement à offrir un espace de rencontre entre les artistes-peintres, et la connaissance de leurs travaux, ont précisé les organisateurs de ce salon national.

Les œuvres exposées à l'appréciation des visiteurs portent sur des paysages, des portraits de la vie quotidienne dans différentes régions du pays en plus de tableaux de sable œuvres d'artistes locaux.

«Cette manifestation, outre qu'elle constitue un moyen de nous faire connaître auprès des publics, constitue aussi un espace de distribution de nos œuvres, nous espérons que ce Salon sera un futur marché des œuvres», ont souhaité plusieurs participants.

Le programme de cette manifestation qui s'étale sur quatre jours prévoit mardi un atelier de travaux à la place de la république au centre-ville de Béchar avec la participation des artistes-peintres et ce dans le but d'imprégner le public sur le processus de création et élaboration d'un tableau. Des ateliers d'initiation et apprentissage des techniques de peinture aux enfants sont également au programme de ce salon, organisé par la maison de la culture de Béchar, et qui s'inscrit au titre des efforts pour la promotion des arts picturaux, selon les organisateurs.

APS

## ALGÉRIE-TCHAD

# Signature prochaine d'une convention entre l'Algérie et le Tchad dans le domaine des transports terrestres

**Le ministre des Transports, Amar Ghoul a annoncé lundi à Alger la signature prochaine d'une convention entre l'Algérie et le Tchad dans le domaine de transport terrestre dans le but de faciliter la circulation des marchandises de et vers le Tchad via les ports algériens.**

Au terme de sa rencontre avec le ministre tchadien des Infrastructures et des Transports, Adoum Younousmi, le ministre a souligné que cette convention permettra au Tchad d'exploiter les ports algériens dans l'acheminement des différentes marchandises en provenance d'Europe et d'Asie vers le Tchad et vice-versa, en passant par la Route transsaharienne ou par la future ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset.

La convention est susceptible de réduire la durée de transport des marchandises- qui se fait actuellement via l'Atlantique- à près d'une semaine au lieu de trois mois, ce qui permettra à cet Etat africain de gagner



du temps et de réduire les frais de transport, a expliqué le ministre.

S'inscrivant dans le cadre de l'Initiative du nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad), la convention vise à "ouvrir des espaces très importants et à désenclaver cet Etat dans le cadre d'un échange mutuellement bénéfique".

Une nouvelle ligne aérienne directe Alger-N'djamena sera bientôt ouverte.

La nouvelle desserte sera

assurée par la compagnie nationale Air Algérie qui a procédé à l'acquisition de 16 nouveaux avions destinés essentiellement à l'ouverture de nouvelles lignes, jugées stratégiques pour l'Algérie.

A cet effet, le ministre tchadien a estimé que cette ligne directe est susceptible de faire de l'Algérie "un point de transit" pour le Tchad.

Il a, en outre, indiqué que la convention de transport

qui sera signée prochainement entre les deux pays permettra de désenclaver son pays.

Les deux parties ont examiné lors de cette rencontre la formation des cadres tchadiens dans le secteur de transport dans les universités et instituts algériens. Un programme sera lancé dans ce sens en septembre prochain.

Les travaux de la 3<sup>e</sup> session de la commission mixte de coopération algéro-tchadienne se sont ouverts lundi après-midi à Alger sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, Moussa Faki Mahamat.

Les deux parties procèderont, à l'occasion de la tenue de cette session qui durera deux jours, à une évaluation exhaustive de leur coopération bilatérale dans les domaines politique, économique et culturel et des conventions de coopération devraient être signées au terme des travaux de la commission.

## ALGÉRIE-FRANCE-RUSSIE

# L'Algérie participe au Mitt Moscou et au SMT Paris

L'Algérie participe à la 21<sup>e</sup> édition de l'Exposition internationale du tourisme et de voyages «Mitt Moscow» dans la capitale russe Moscou du 19 au 22 mars ainsi qu'au Salon international du tourisme «SMT Paris» du 19 au 23 mars à Paris, a indiqué dimanche un communiqué du ministère du Tourisme.

Le stand de l'Algérie qui s'étend sur 36 m<sup>2</sup> au Mitt Moscou sera conçu de nature à mettre en avant les atouts touristiques et les spécificités de la destination Algérie en mettant l'accent sur son architecture authentique et sur le tourisme balnéaire et saharien, précise la même source. S'agissant de la manifestation de Paris, l'Algérie a réservé un stand de 52 m<sup>2</sup>.

Les deux stands seront mis à la disposition des opérateurs pour exposer

leurs produits touristiques dans la perspective d'attirer un maximum de touristes vers la destination Algérie.

La participation de l'Algérie à ce genre de manifestations internationales a pour objectif de faire connaître et promouvoir la destination Algérie et de permettre aux opérateurs, non seulement d'exposer et commercialiser les produits algériens mais aussi de prendre connaissance des dernières nouveautés sur le marché international du tourisme, ajoute le communiqué.

Il s'agit également d'une occasion pour les opérateurs d'établir des contacts et tirer profit de leur expérience dans ce domaine.

Les deux événements constituent, pour ailleurs, une opportunité pour découvrir les techniques de communica-

nique modernes afin de se mettre à la page et saisir cette couverture médiatique d'envergure pour faire la promotion du tourisme algérien et les opportunités d'investissement dans ce domaine.

Il s'agit des plus importantes manifestations destinées au grand public, selon la même source.

S'étalant sur une superficie de 57 000 m<sup>2</sup>, la précédente édition du Mitt Moscou a vu la participation de plus de 2 000 établissements touristiques de 198 pays. Elle a également enregistré plus de 73 765 visiteurs.

En revanche, plus de 480 établissements touristiques venus de 100 pays ont pris part à la précédente édition du SMT Paris où le nombre de visiteurs avait atteint quelque 113 000 personnes.

## INSÉCURITÉ EN CENTRAFRIQUE:

### 4 Algériens rapatriés

Quatre membres de la famille Arbaoui ont été rapatriés hier de Bangui (République Centrafricaine) en raison de la détérioration de la situation sécuritaire prévalant dans ce pays, a-t-on constaté à l'aéroport international Houari-Boumediène.

Un jeune homme et trois enfants de cette famille, dont 15 membres ont déjà regagné le pays le 24 février, sont arrivés ce mardi.

Trois autres sont portés disparus, selon un membre de cette famille qui a exprimé sa joie de retrouver les siens «remerciant l'Etat algérien pour les efforts consentis.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Chérif Benali avait indiqué qu'il s'agissait de la famille Arbaoui originaire de Touggourt (wilaya de Ouargla), établie depuis plusieurs décennies en République Centrafricaine.

«Il a fallu au moins un mois et demi d'efforts inlassables de tous nos services et la coopération de certaines institutions, notamment le ministère de la Solidarité nationale,

pour rapatrier une famille éprouvée par les événements à Bangui», a ajouté.

En raison des événements politiques et sécuritaires en République centrafricaine, la famille Arbaoui a dû s'installer dans un camp de réfugiés musulmans à proximité de l'aéroport international de Bangui.

Dès qu'il a été informé de la présence de la famille Arbaoui dans ce camp, le ministère a activé sa cellule de crise, qui a mis en place dans ce cadre le dispositif devant assurer son rapatriement dans les meilleures conditions possibles.

Les missions diplomatiques algériennes dans la région «ont été mises à contribution pour venir en aide immédiate à cette famille et identifier l'itinéraire le plus judicieux pour son retour en Algérie.

Les services du ministère de l'Intérieur et de Collectivités locales, de la Solidarité nationale ainsi que ceux de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) se sont mobilisés pour l'accueil et le transfert de cette famille à Touggourt.

## AFGHANISTAN

### Au moins 15 personnes tuées dans un attentat suicide dans le Nord

Au moins 15 personnes ont été tuées dans un attentat suicide et une trentaine d'autres blessées hier dans le nord de l'Afghanistan, ont indiqué les autorités locales.

L'attentat a été perpétré dans un marché public au cœur de Maimana, capitale de la province de Faryab, frontalière du Turkmenistan, ont indiqué les autorités locales, précisant que la charge explosive avait été placée dans un petit véhicule sur lequel circulait le kamikaze.

«15 personnes ont perdu la vie et 27 autres ont été blessées. Toutes ces victimes sont des civils et des commerçants du bazar», a déclaré Mohammadullah Batash, le gouverneur de cette province.

## MADAGASCAR-ONU

### Le président malgache rencontre Ban Ki-moon

Le nouveau président de Madagascar Hery Rajaonarimampianina a rencontré lundi le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon pour lui faire part, a-t-il dit, de «la volonté de développement durable» de son pays.

Selon un communiqué de l'ONU, M. Ban a exprimé l'espoir que l'arrivée au pouvoir de M. Rajaonarimampianina «serait l'occasion de rétablir la stabilité politique à Madagascar».

Il l'a invité à «faire des réformes pour promouvoir la démocratie, le respect des droits de l'homme et une reprise économique équitable».

L'élection de M. Rajaonarimampianina est censée ramener la normalité institutionnelle et les donateurs étrangers dans son pays en crise. Le nouveau président se trouve aux Etats-Unis pour une visite suivie d'une tournée en Europe.

A Washington, le président malgache a rencontré hier le directeur de la Banque mondiale et des responsables du Fonds monétaire international (FMI) avec lequel les liens viennent d'être renoués.

M. Rajaonarimampianina est attendu en France le 20 mars avant de rentrer le 24 à Madagascar. Il retournera ensuite à Bruxelles pour le 4<sup>e</sup> sommet Union européenne-Afrique les 2 et 3 avril.

## EXPLORATION PÉTROLIÈRE

### Le président malgache va rencontrer des responsables d'Exxon

Le nouveau président de Madagascar Hery Rajaonarimampianina a indiqué lundi à New York qu'il rencontrerait au cours de sa visite aux Etats-Unis des responsables du géant pétrolier américain Exxon-Mobil dans la perspective de nouveaux travaux d'exploration pétrolière sur l'île.

«Il est prévu que je puisse les rencontrer, de même que d'autres compagnies américaines», a déclaré le président malgache à la presse à l'ONU à New York. Il a fait valoir que la société américaine «était déjà présente à Madagascar avant la crise politique dans le pays et qu'elle avait souhaité reprendre ses travaux d'exploration» maintenant que cette crise était résolue. «Cela entre dans le cadre des droits d'Exxon», a-t-il ajouté.

«La reconstruction d'un pays comme Madagascar nécessite la venue d'investisseurs étrangers», a-t-il plaidé. Il a souligné l'importance pour ces investisseurs d'avoir «une visibilité à long terme», et donc d'établir une «réconciliation nationale» dans le pays.

APS

## JAPON

## Exercice de grande ampleur contre le piratage informatique à 6 ans des JO

Le Japon a conduit hier une opération de lutte contre le piratage informatique en prévision des Jeux olympiques de Tokyo prévus dans six ans, selon les autorités.

Le premier test d'une aussi grande ampleur a regroupé au total plus d'une centaine de participants dont des agences gouvernementales, de grandes entreprises de l'énergie, des banques et l'aviation et n'a impliqué que des fonctionnaires et salariés des entreprises concernées.

Diverses attaques fictives de pirates informatiques ont été lancées contre des sites de ministères.

Les spécialistes ont consigné des preuves numériques de ces assauts, les ont analysées et ont évalué l'ampleur des dommages.

Actuellement, les sites internet des administrations nipponnes sont victimes d'une attaque pirate en moyenne toutes les 30 secondes, une fréquence qui pourrait augmenter lorsque Tokyo accueillera les JO de 2020, le plus grand événement sportif planétaire, selon les experts.

«Les attaques informatiques deviennent de plus en plus élaborées et internationnalisées», a souligné le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, devant les participants.

Et en cas de réelle attaque informatique de grande ampleur lors des JO, les autorités nippones auraient sans aucun doute recours à des experts extérieurs en lutte contre la cyber-criminalité, affirment les experts.

## GRÈCE

## 7 migrants morts et deux disparus dans un naufrage au large de l'île de Lesbos

Sept migrants ont péri hier et deux autres sont portés disparus après le chavirement de leur embarcation au large de l'île grecque de Lesbos en mer Egée (nord-est), a-t-on indiqué de sources policière et portuaire grecques.

Huit personnes ont été repêchées saines et sauvées par les autorités portuaires qui poursuivaient les recherches pour retrouver les disparus.

La police grecque a été avertie par deux migrants qui sont tombés dans l'eau après le chavirement de la barque. La nationalité des rescapés n'a pas été précisée dans un premier temps.

Le naufrage s'est produit à 1,5 mille nautique de Lesbos, à proximité des côtes occidentales turques en Egée, passage habituel des migrants venant d'Asie ou d'Afrique et à destination de l'Europe.

La Grèce est l'une des principales portes d'entrée illégale dans l'Union européenne. Les îles en mer Egée, qui sépare la Grèce de la Turquie, sont redevenues en 2013 la route privilégiée des passeurs après le renforcement des contrôles le long de la frontière terrestre.

Fin janvier, douze migrants, femmes et enfants, étaient morts au large de l'îlot de Pharmakonissi en Egée après le chavirement d'un bateau transportant 28 passagers, afghans et syriens.

Le 15 novembre, une embarcation avait fait naufrage au large de l'île de Lefkada en mer Ionienne, dans l'ouest du pays: douze migrants ont péri, dont quatre enfants, et 15 autres ont survécu.

**APS**

## UKRAINE

## La Russie s'apprête à intégrer la Crimée, les Occidentaux imposent des sanctions

Le rattachement de la Crimée à la Russie vient de franchir hier une nouvelle étape après que le président russe Vladimir Poutine eut approuvé le projet d'accord sur l'intégration de ce territoire, malgré les protestations de l'Ukraine et des pays occidentaux qui ont imposé des sanctions visant des responsables russes et ukrainiens.

Deux jours après le référendum sur un rattachement à la Russie organisé par les autorités séparatistes de Crimée (territoire ukrainien autonome, historiquement pro-russe) et approuvé par 97% des votants, Vladimir Poutine a approuvé le projet d'accord sur l'intégration de la presqu'île ukrainienne dans la Fédération de Russie, selon le *Journal officiel* russe cité hier par l'agence Ria Novosti.

«J'estime nécessaire de signer l'accord au niveau supérieur», indique un décret présidentiel publié dans le site internet du journal. Lundi, le président russe avait officiellement reconnu l'indépendance de la République ukrainienne de Crimée. Selon le décret



qu'il a signé, la Russie, «compte tenu de la volonté des peuples de Crimée exprimée lors du référendum du 16 mars 2014», décide de «reconnaître la République de Crimée comme Etat souverain et indépendant

où la ville de Sébastopol a un statut spécial».

Pour accélérer la procédure d'adhésion, la péninsule de Crimée a décidé d'adopter le rouble russe comme monnaie officielle et de passer à l'heure russe,

selon une résolution approuvée la veille par le corps législatif de la nouvelle république. Toutefois la péninsule «conservera cependant le budget et les codes fiscaux ukrainiens existants jusqu'à ce que la Crimée élabore ses propres réglementations». Peuplée principalement de russophones, la Crimée a été rattachée en 1954 à l'Ukraine qui faisait alors partie de l'Union soviétique. Il s'agissait d'une décision purement formelle, car le transfert de ce territoire a été effectué à l'intérieur du même Etat. Après la chute de l'URSS en 1991, la Crimée, qui abrite la flotte russe de la mer Noire, est restée au sein de l'Ukraine, mais a reçu le statut de République autonome.

## Kiev accuse Moscou d'attiser des troubles dans l'Est



Le référendum sur le rattachement de la presqu'île est jugé «illégal» par l'Ukraine et des pays occidentaux. Treize des 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU avaient soutenu samedi un projet américain de résolution condamnant sans équivoque le référendum sur le rattachement de la Crimée à la Russie.

Moscou y a mis son veto, bloquant l'adoption du texte. Le ministère ukrainien des Affaires étrangères a appelé hier la communauté internationale à ne pas reconnaître la «République de Crimée» proclamée lundi par ses autorités séparatistes, ni aucun accord qu'elle pourrait conclure.

Les nouvelles autorités à Kiev ayant succédé au président déchu Viktor Ianoukovitch, craignent surtout que le référendum en Crimée incite d'autres régions russophones dans l'est du pays à faire de même.

Le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk a accusé hier les services spéciaux russes d'attiser les troubles dans l'Est pour justifier une «agression militaire» sous le prétexte de protéger les russophones. La semaine dernière, des affrontements avaient éclaté entre des manifestants pro-russes et ceux soutenant Kiev dans les grandes villes industrielles de l'Est, telles Donetsk et Kharkiv, faisant trois morts.

## Washington et l'UE imposent des sanctions

Après avoir dénoncé le référendum en Crimée, les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) ont annoncé la veille une série de sanctions visant un nombre limité de hauts responsables russes et ukrainiens pro-russes.

«Aujourd'hui, j'ai annoncé une série de mesures qui infligeront des coûts supplémentaires à la Russie et à ceux qui sont responsables des événements en Ukraine», a déclaré le président américain Barack Obama, ajoutant que si la Russie continuerait à s'ingérer en Ukraine, il est prêt à imposer des sanctions supplémentaires.

Le président russe Vladimir Poutine ne figure pas sur la liste des personnes ciblées dans cette première série de sanctions du fait que les Etats-Unis ne ciblent pas en premier lieu des chefs d'Etat, selon des responsables américains.

Tout en imposant des sanctions, M. Obama a souligné que des mesures diplomatiques pouvaient encore être utilisées d'une manière qui soit satisfaisante tant pour la Russie que pour l'Ukraine sans entraîner de «rupture irréparable» dans les relations européennes.

## NUCLÉAIRE Début à Vienne de la deuxième session des négociations entre Téhéran et le groupe «5+1»

L'Iran et le groupe «5+1» des grandes puissances ont débuté hier au siège des Nations unies à Vienne la deuxième session de négociations visant un accord définitif sur le programme nucléaire iranien.

L'Iran et les «5+1» (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) tentent de mettre fin à une décennie de confrontation entre l'Iran, qui proclame son droit au nucléaire civil, et les grandes puissances qui le soupçonnent de chercher à se doter de la bombe atomique sous couvert de son programme nucléaire.

Les points les plus délicats en discussion sont la dimension du programme iranien d'enrichissement d'uranium, et le réacteur à eau lourde d'Arak.

Le ministre iranien des Affaires

étrangères, Mohammad Javad Zarif, a déjà rencontré en début de matinée la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton et l'entretien a été «constructif», a commenté l'entourage de Mme Ashton.

En novembre dernier, les deux parties avaient conclu un plan d'action sur six mois. Celui-ci prévoit le gel de certaines activités nucléaires iraniennes, en échange d'une levée partielle et provisoire des sanctions internationales qui étranglent son économie et le privent de milliards de revenus du pétrole.

Les négociateurs essaient de transformer l'accord -au plus tôt d'ici le 20 juillet- en un arrangement définitif, qui supprimerait toutes les sanctions en échange de garanties solides données par l'Iran.

## Programme du mercredi 19 mars 2014

**TF1**

06h30 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping  
09h20 Météo  
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h25 Petits secrets entre voisins  
10h55 Petits secrets entre voisins  
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h40 Petits plats en équilibre  
13h45 Histoire d'un rêve  
13h50 Météo  
13h55 Les feux de l'amour  
15h20 L'amour d'une mère  
17h05 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
18h05 Jeu Bienvenue chez nous  
19h00 Jeu Money Drop  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine de services My Million  
20h39 Météo  
20h40 Nos chers voisins  
20h45 C'est Canteloup  
20h55 Person of Interest 77 Inédit  
21h45 Série de suspense Person of Interest 77  
22h40 Série de suspense Person of Interest 77  
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions  
23h30 Série policière Following 7

**2**

08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Dans quelle éta-gère  
09h10 Des jours et des vies  
09h30 Amour, gloire et beauté  
09h55 C'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Météo 2  
13h50 Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h45 Comment ça va bien !  
16h55 Dans la peau d'un chef  
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles  
18h30 Talk show L'émission pour tous  
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h40 Magazine de services Mieux comprendre l'immobilier  
20h41 Magazine sportif Image du jour  
20h42 Handisport Image des Jeux paralympiques  
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h44 Météo 2  
20h45 Magazine de la santé Aventures de médecine 77 Inédit  
22h50 Santé Hôpital : attention, fragile 77

**3**

07h49 Dessin animé Les Dalton  
08h01 Les lapins crétins : invasion  
08h07 Les lapins crétins : invasion  
08h14 Les lapins crétins : invasion  
08h25 Les lapins crétins : invasion  
08h32 Les lapins crétins : invasion  
08h38 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
08h45 Série d'animation La chouette & Cie  
08h56 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h22 Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h48 Jamie a des tentacules  
09h59 Jamie a des tentacules  
10h14 Les lapins crétins : invasion  
10h20 Les lapins crétins : invasion  
10h27 Les lapins crétins : invasion  
10h33 Les lapins crétins : invasion  
10h45 Consomag

10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h50 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Sport Paris - Nice 2014  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Islam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h05 Handisport Le journal des Paralympiques  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Téléfilm historique Richelieu, la pourpre et le sang 77 Inédit  
22h23 Magazine culturel Parlons passion  
22h25 Météo  
22h30 Grand Soir 3  
23h25 Magazine du cinéma Le pitch  
23h30 Magazine culinaire Les carnets de Julie

**CANAL+**

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
08h08 La météo  
08h10 Multisports Zapsport  
08h15 Série d'animation Les Simpson  
08h40 Comédie Sea, No Sex and Sun  
10h05 Divertissement La semaine du zapping  
10h20 Comédie dramatique Happiness Therapy 77  
12h18 Interview La nuit de...  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h43 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Série de suspense Homeland 77  
14h50 Magazine d'actualité L'effet papillon  
16h23 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens  
16h30 Comédie sentimentale Amour & Turbulences 77  
18h00 Divertissement Dans la bouche...  
18h00 Divertissement Dans la bouche...  
18h05 Divertissement Zapping  
18h15 Divertissement Le Before du grand journal  
18h45 Le JT  
19h10 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h20 Divertissement Le petit journal  
20h55 Dramé La chasse 77 Inédit  
22h45 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant  
22h50 Drame The Master 77

**M6**

07h45 Série d'animation Docteur La Peluche  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
08h55 Météo  
09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h05 Météo  
10h10 La petite maison dans la prairie  
11h00 La petite maison dans la prairie  
12h00 Série humoristique Scènes de ménages  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef  
13h45 Téléfilm dramatique En détresse  
15h45 Série policière Women's Murder Club 77  
16h30 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Film d'aventures Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal 77  
23h05 Film d'aventures Sahara

**TÉLÉ**

## La sélection

**20h50**

## Person of Interest

**TF1****Résumé**

Reese et Finch prennent l'identité d'un concierge et d'un groom pour entrer incognito dans un hôtel miteux où travaille Mira Dobrica, immigrante albanienne et potentiellement la prochaine cible. Reese, qui se rapproche petit à petit d'elle, soupçonne un journaliste téméraire d'être celui qui pourrait la mettre en danger. Ce dernier, un dénommé Charles Harris, travaille à une enquête sur un ancien colonel serbe, Petrovic, criminel de guerre du Kosovo. Mira l'a, autrefois, vu de ses propres yeux. Petrovic sait que la femme de ménage est devenue l'informatrice de Harris, et compte tout faire pour qu'elle garde le silence...

**2****20h47**

## Aventures de médecine

**Résumé**

Un voyage à la découverte des théories, batailles et expériences des pionniers de la transplantation cardiaque. Michel Cymes retrace le cheminement d'un cœur, du donneur au receveur, ainsi que sa transplantation au bloc opératoire de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, à l'aide d'images de synthèse. Il rencontre également les familles de ceux qui ont donné et de ceux qui ont reçu, et tous les acteurs de ces prouesses médicales chaque fois renouvelées. Michel Cymes anime un véritable voyage dans le temps pour raconter cette aventure médicale bouleversante, un exploit à la fois scientifique et humain.

**3****20h45**

## Richelieu, la pourpre et le sang

**Résumé**

Protégé du cardinal de Richelieu, le puissant ministre de Louis XIII, le jeune marquis de Cinq-Mars connaît une ascension fulgurante. Richelieu le place au plus près du pouvoir, et voit le roi tomber sous le charme de ce jeune homme. Mais, lorsque l'ambitieux marquis tente de s'emanciper de son mentor, Richelieu, ce dernier met tout en oeuvre pour le brider. Blessé et amer, Cinq-Mars complot avec d'autres nobles et avec les Espagnols. Ils échafaudent un plan visant à assassiner Richelieu. Le ministre, bien qu'affaibli par la maladie, dispose d'une puissance qui lui permet de rapidement découvrir ce qui se trame. C'est le début d'une lutte sans merci entre le cardinal et le marquis...

**CANAL+****20h55**

## La chasse

**Résumé**

Lucas, 40 ans, est instituteur dans un jardin d'enfants. Plutôt solitaire, il se remet difficilement d'un divorce éprouvant, suivi d'un combat pour obtenir la garde de son fils. Mais la chance semble enfin lui sourire : il se lance dans une nouvelle histoire d'amour prometteuse, et ses relations avec Marcus, son fils adolescent, s'améliorent sensiblement. Pourtant, un mensonge vient bouleverser cet équilibre fraîchement acquis et fait basculer sa vie. Lucas est accusé d'abus sexuel par une fillette de 5 ans et livré à la vindicte populaire. Il doit se battre pour retrouver sa dignité face à une impitoyable chasse à l'homme, menée dans l'hystérie collective...

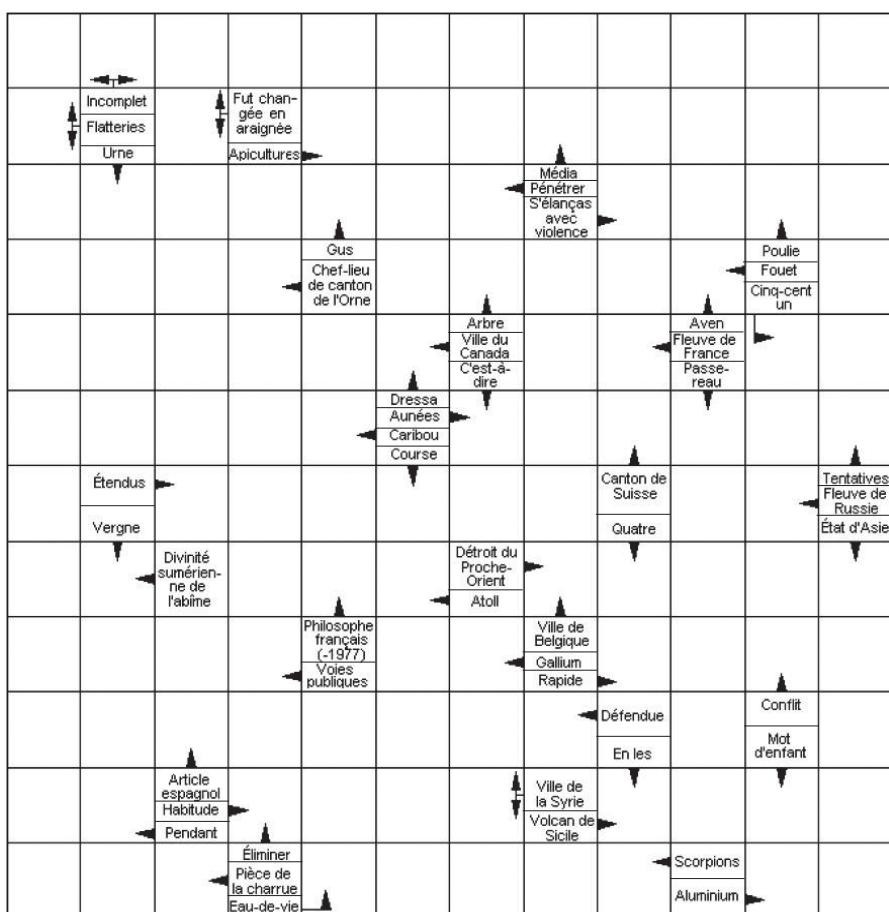
**M6****20h50**

## Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal

**Résumé**

En 1937, en pleine guerre froide, le professeur Indiana Jones et son ami Mac sont confrontés au jusqu'au-boutisme d'une bande d'agents soviétiques. De retour aux Etats-Unis, Jones apprend qu'il est exclu du prestigieux Marshall College où il menait ses recherches depuis des années. C'est alors qu'un mystérieux jeune homme, Mutt Williams, lui propose de se rendre au Pérou afin de retrouver une relique oubliée : le crâne de cristal d'Akator. Intrigué, Jones accepte, car ce mystérieux objet suscite la fascination des historiens depuis des siècles. Une fois sur place, Indiana Jones et le jeune Mutt réalisent qu'ils ne sont pas les seuls à s'intéresser au précieux artefact. Les Soviétiques se montrent prêts à tout pour s'emparer du crâne de cristal...

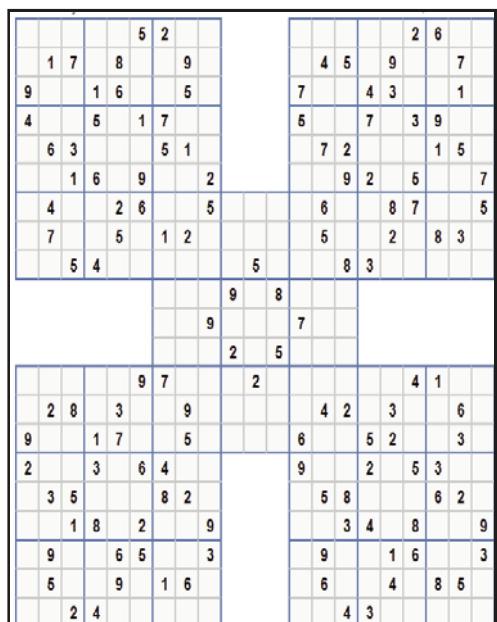
## Mots fléchés n°544



## Samouraï-sudoku n°544

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°544

## Horizontalement:

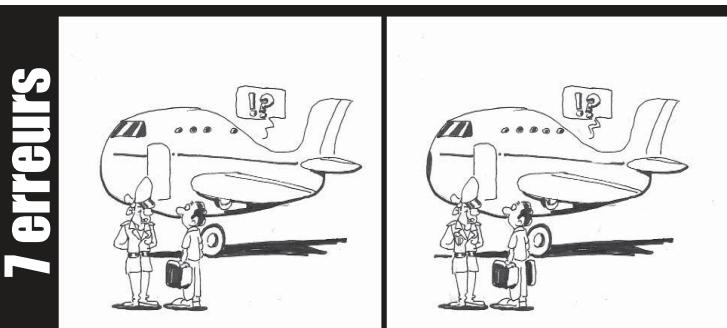
- Poté
- Qui concerne la chose louée - Dans la rose des vents
- Animés - Pratique le sunnisme
- Point cardinal - Broya - Tour
- Espace économique européen - Voltampère - Tas
- Transpirée - Ville de l'Inde
- Titane - Fonder - Trois fois
- Enchère - Bravade
- Endure qqch de désagréable - Sept
- Désirs - Fleuve d'Afrique
- Ancien oui
- Pivot - Plante grimpante
- Appareil pour aspirer le lait d'une nourrice - Poli ce du parti nazi

## Verticalement:

- Sonnerie annonçant la mort - Saison - Avare, pingre
- Arrogant - Lie la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence
- Aigres - Ragout de gibier
- Tamis de crin - Propète celté païen
- Saint - Général et homme politique portugais
- Désœuvrées - Petit cube
- Luette - Paradis
- Victoire de Napoléon - Époque - Rivière d'Alsace
- Argon - Dépôt qui se forme dans les liquides fermentés
- Motif, thème caractéristique destiné à rappeler une idée
- Tribune - Atomes
- Cheville au golf - Célébrations de l'office divin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

## Proverbe algérien

Qui t'a louée, ô mariée ?

- C'est ma mère en présence de ma tante.

## Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

## Proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

## Proverbe français

## C'est arrivé le 19 mars

2004 : l'OTAN décide d'envoyer un millier de soldats supplémentaires au Kosovo après les violents affrontements entre serbes et albanophones qui ont fait la veille près de 30 morts.

2004 : l'APTS, syndicat québécois des professionnels et techniciens de la santé est fondé. 2006 : combat au large de la Somalie entre des bateaux pirates et l'US Navy.

2007 : Finlande : les élections législatives voient la courte victoire du parti du centre et une forte poussée des conservateurs.

2007 : arrestation au Brésil de Cesare Battisti, écrivain et ancien activiste politique italien, recherché pour condamnation d'acte de terrorisme.

2010 : le mathématicien russe Grigori Perelman reçoit le prix du millénaire pour sa démonstration de la conjecture de Poincaré, un des problèmes fondamentaux des mathématiques contemporaines.

2010 : Simone Veil est élue à l'Académie française.

## Célébrations :

- Aruba (île des Antilles, dépendance des Pays-Bas) : Fête nationale.

- États-Unis : National Biodiesel Day, journée nationale du biodiesel.

- France : Corse, Ajaccio : La Madunuccia.

- Mongolie : Journée de l'homme et des soldats.

- Turquie : Célébration de la victoire de Çanakkale.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE (CADETS/JUNIORS) Les sélections algériennes en stage précompétitif à Alger

Les sélections algériennes d'haltérophilie (cadets/juniors, garçons et filles) effectuent un stage précompétitif d'un mois (15 mars-14 avril) à Alger, en prévision des Championnats d'Afrique des nations prévus en Tunisie du 14 au 22 avril, a-t-on appris hier auprès de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de la discipline (FAH).

Sous la houlette de leurs entraîneurs nationaux, les athlètes effectueront durant le regroupement un travail biquotidien qui ira crescendo dans le volume, tout en donnant assez de temps à la récupération, afin d'éviter les blessures de parcours.

«Dans ce genre de stage (précompétitif), l'intensité du travail est de rigueur, car l'haltérophile se retrouve dans la grande période de préparation généralisée, le micro-cycle à caractère hautement spécifique et le travail technique.

La préparation psychique de l'athlète et l'élévation de l'intensité dans les mouvements, demande également beaucoup de repos pour l'athlète», a expliqué le directeur technique national, Yahia Zaïdi.

Si les sélections des cadets (8 athlètes) et juniors (8 athlètes) ont déjà entamé leur préparation (le 15 mars), les dix athlètes filles dont trois seniors ne seront de service qu'à partir du 21 mars, juste à l'entame des va-



cances scolaires. L'équipe sur qui échoit l'honneur de représenter l'Algérie au rendez-vous de Tunis ne sera connue qu'après le 3 avril prochain. «Le tournoi des cadets et cadettes sera qualificatif aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Chine, et c'est la première fois qu'on va engager des cadettes pour ce genre de tournoi qualificatif. Donc, le choix du staff technique sera difficile pour désigner les athlètes susceptibles d'arracher des billets qualificatifs pour le tournoi de Nanjing, en attendant le quota qui sera arrêté par la Fédération internationale d'haltérophilie», a souligné Zaïdi.

Si l'Algérie avait déjà participé, une fois, aux JOJ (ceux de Singapour, ndlr), avec l'athlète Ferdjallah Hosseyn (6<sup>e</sup>), cette fois-ci, l'espoir est per-

mis pour la fédération algérienne, de voir ce nombre augmenter, pourquoi pas chez les cadettes filles qui avaient déjà brillé lors du Championnat d'Afrique au Maroc en 2013.

«Nous avons beaucoup d'espoirs pour qualifier plusieurs athlètes dont des filles aux JOJ de Nanjing. On attend le quota réservé au continent africain, et les catégories fixées par l'instance internationale, pour voir mieux encore.

Pour l'instant, nos athlètes sont en progression constante pour la plupart d'eux et les entraîneurs nationaux sont en train de faire un travail conséquent pour maintenir cette progression, surtout chez les jeunes catégories et jeunes talents qui sont l'avenir de notre discipline», a conclu le DTN.

**FAF  
2 stages  
d'entraîneurs  
pour l'obtention  
de la licence  
CAF "A"**



La Fédération algérienne de football (FAF) organise deux stages de régularisation au profit des entraîneurs pour l'obtention de la licence CAF "A", annoncé hier la première structure footballistique algérienne sur son site internet.

Les deux stages auront lieu du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2014 et du 2 au 6 avril 2014 au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa, ajoute la même source.

Ils seront destinés aux entraîneurs titulaires de la licence CAF "B" et du diplôme du 3<sup>e</sup> degré ou techniciens supérieurs en sport ou conseillers en sport (spécialité football). La FAF accorde depuis quelques années un intérêt particulier à la formation des entraîneurs dans le cadre de sa politique de développement du sport roi en Algérie et aussi pour pallier le déficit en matière de nombre enregistré dans ce domaine, avait souligné auparavant son président, Mohamed Raouraoua.

## HANDBALL - 9<sup>ÈME</sup> COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (U-19) L'Algérie affrontera l'Angola en demi-finales

La sélection algérienne de handball des moins de 19 ans (U-19 garçons), qualifiée en tant que meilleure deuxième, affrontera l'Angola aujourd'hui à Nairobi en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations 2014 (CAN-2014) de la catégorie.

L'Algérie qui a battu le Niger (33-21) dimanche et s'est inclinée devant la Tunisie lundi 21 à 26 dans le groupe B, a réussi à prendre le poste de meilleur deuxième sur les trois poules du premier tour.

Les hommes du duo Aït Abdesselam-Bouzidi ont bouclé le premier tour à la 2<sup>e</sup> place avec deux points au compteur derrière la Tunisie (4 pts) et devant les Nigériens (0 pt). «Nous avons joué un match de rugby et pas de handball contre le Niger durant lequel nous avons enregistré plusieurs blessés. Contre la Tunisie notre équipe menait (14-11) et vers la fin nous avons joué en défense pour ne pas perdre avec un grand écart et fini ainsi meilleur deuxième», a déclaré le chef de la délégation algérienne au Kenya, Faycal Benturki, joint par téléphone par l'APS.

«Nous avons de fortes chances de battre l'Angola en



demi-finales. Pour la finale tout reste possible en une heure de jeu», a ajouté Benturki, membre du bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAHB).

«Les Verts ont effectué une légère séance d'entraînement ce mardi au centre d'hébergement et de préparation situé à 7 km de Nairobi, et le staff technique a programmé une séance vidéo l'après-midi pour avoir une idée sur les points faibles et les points forts des Angolais», a-t-il précisé.

Dans l'autre demi-finale, l'Egypte, championne d'Afrique en titre, affrontera la Tunisie pour une place en finale de cette CAN-2014. Les trois premiers au classement se qualifieront pour le Mondial-2015, alors que le champion représentera l'Afrique aux Jeux olympiques de la jeunesse prévus à Nanjing (Chine) en août 2014.

### Programme des demi-finales (heure algérienne):

Egypte - Tunisie (14h00)

Angola - Algérie (16h00)

APS

S	o	l	u	t	i	o	n																																																																																																												
<b>Sudoku N°543</b>																																																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>7</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>9</td></tr> <tr><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td></tr> </table>							7	3	2	4	5	8	6	9	1	9	8	1	7	6	2	5	4	3	5	6	4	9	3	1	8	2	7	3	5	8	1	4	7	9	6	2	1	4	6	5	2	9	3	7	8	2	7	9	3	8	6	1	6	4	8	1	6	7	4	2	3	9	4	4	9	3	2	1	5	7	6	9	6	2	7	8	9	3	4	1	5																												
7	3	2	4	5	8	6	9	1																																																																																																											
9	8	1	7	6	2	5	4	3																																																																																																											
5	6	4	9	3	1	8	2	7																																																																																																											
3	5	8	1	4	7	9	6	2																																																																																																											
1	4	6	5	2	9	3	7	8																																																																																																											
2	7	9	3	8	6	1	6	4																																																																																																											
8	1	6	7	4	2	3	9	4																																																																																																											
4	9	3	2	1	5	7	6	9																																																																																																											
6	2	7	8	9	3	4	1	5																																																																																																											
<b>Mots Croisés N°543</b>																																																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>3</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>5</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td></tr> </table>							6	5	4	8	1	2	9	7	3	3	9	1	7	6	5	4	8	2	8	2	7	3	4	9	1	5	6	1	2	6	7	5	3	9	4	8	4	7	9	1	8	2	5	6	3	5	3	8	4	9	6	1	7	2	8	5	1	2	4	9	7	3	6	6	9	2	3	7	8	4	5	1	7	4	3	5	6	1	8	2	9	2	6	5	8	1	4	3	9	7	3	8	4	9	2	7	6	1	5	9	1	7	6	3	5	2	8	4	
6	5	4	8	1	2	9	7	3																																																																																																											
3	9	1	7	6	5	4	8	2																																																																																																											
8	2	7	3	4	9	1	5	6																																																																																																											
1	2	6	7	5	3	9	4	8																																																																																																											
4	7	9	1	8	2	5	6	3																																																																																																											
5	3	8	4	9	6	1	7	2																																																																																																											
8	5	1	2	4	9	7	3	6																																																																																																											
6	9	2	3	7	8	4	5	1																																																																																																											
7	4	3	5	6	1	8	2	9																																																																																																											
2	6	5	8	1	4	3	9	7																																																																																																											
3	8	4	9	2	7	6	1	5																																																																																																											
9	1	7	6	3	5	2	8	4																																																																																																											
<b>Mots Fléchés N°543</b>																																																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>GRASSOUILLET</td><td>LOCATIVE</td><td>ESE</td></tr> <tr><td>AGIS</td><td>SUNNITE</td><td></td></tr> <tr><td>SUD</td><td>PILA</td><td>TR</td></tr> <tr><td>EEE</td><td>VA</td><td>AMAS</td></tr> <tr><td>E</td><td>SUEE</td><td>ERODE</td></tr> <tr><td>TI</td><td>BASER</td><td>TER</td></tr> <tr><td>ENCAN</td><td>DEFI</td><td>V</td></tr> <tr><td>DIGERE</td><td>VII</td><td></td></tr> <tr><td>REVES</td><td>NIL</td><td>OC</td></tr> <tr><td>AXE</td><td>D</td><td>LIANE</td></tr> <tr><td>TETERELLE</td><td>SS</td><td></td></tr> </table>							GRASSOUILLET	LOCATIVE	ESE	AGIS	SUNNITE		SUD	PILA	TR	EEE	VA	AMAS	E	SUEE	ERODE	TI	BASER	TER	ENCAN	DEFI	V	DIGERE	VII		REVES	NIL	OC	AXE	D	LIANE	TETERELLE	SS																																																																													
GRASSOUILLET	LOCATIVE	ESE																																																																																																																	
AGIS	SUNNITE																																																																																																																		
SUD	PILA	TR																																																																																																																	
EEE	VA	AMAS																																																																																																																	
E	SUEE	ERODE																																																																																																																	
TI	BASER	TER																																																																																																																	
ENCAN	DEFI	V																																																																																																																	
DIGERE	VII																																																																																																																		
REVES	NIL	OC																																																																																																																	
AXE	D	LIANE																																																																																																																	
TETERELLE	SS																																																																																																																		

## CYCLISME: TOUR INTERNATIONAL DE BLIDA L'Erythréen Egerzeigza remporte la 3<sup>e</sup> étape et gagne le maillot jaune



L'Erythréen Amanuel Egerzeigza a remporté hier à Chréa (Blida) la troisième et dernière étape du Tour international de Blida, endossant le maillot jaune de leader, dans le cadre du Grand Ttour d'Algérie de cyclisme 2014 (GTAC-2014).

A l'issue de la troisième et dernière étape, courue entre Zéralda et Chréa sur une distance de 114 kilomètres, l'Erythréen s'est classé premier de l'étape avec un temps de 3h09 :54, devant le Rwandais Jean Bosco Nsengimana (3h10 :54) et l'Erythréen Bereket Yemane (3h10 :57).

Amanuel Egerzeigza a réussi également à gagner le maillot blanc du meilleur espoir, alors que le maillot rouge de ce tour est revenu à l'Algérien Azzedine Laagab. Le maillot à pois du meilleur grimpeur a été remporté par le Rwandais Jean Bosco Nsengimana.

Le début de la dernière étape du Tour international de Blida, a été marqué par une série d'attaques menées par six coureurs dès le kilomètre 9 dont les Algériens Yahmi Abdennour (GS Pétroliers) et Betira Mouad (Team Cevital). A l'arrivée de la ville de Blida (86 km), les deux coureurs algériens accompagnés du Marocain Chaoufi Tarik, ont réussi à lancer une échappée qui a pris jusqu'à 4'15 sur le peloton, mené par le maillot jaune, l'Algérien Azzedine Laagab.

Au pied de la montée de Chréa (Blida), longue de 19 kilomètres, l'Algérien Yahmi Abdennour (GSP) et le Marocain Chaoufi Tarik, se sont lancés seuls en échappée, prenant plus d'une minute (1'25) sur le peloton, scindé en petits groupes de trois à quatre coureurs. A dix kilomètres de l'arrivée au sommet, l'Erythréen Amanuel Egerzeigza a fini par rejoindre les deux hommes de tête, qui avaient du mal à aller au bout de leurs efforts, alors qu'Azzedine Laagab a terminé à la 4<sup>e</sup> place de cette 3<sup>e</sup> et dernière étape du Tour international de Blida.

La caravane du Grand Tour d'Algérie a pris la direction de la wilaya de Sétif pour le déroulement, aujourd'hui, de la première étape du Tour international de Sétif, 5<sup>e</sup> épreuve du GTAC-2014.

## VOLLEY-BALL L'équipe d'Alger remporte le tournoi national féminin inter-entreprises du groupe Sonatrach à Arzew

L'équipe d'Alger a remporté le trophée du tournoi national de volley-ball «dames», inter-entreprises du groupe Sonatrach, en battant son homologue de Skikda sur le score de deux sets à zéro (25-10 et 25-12), en finale, disputée hier à la salle omnisports d'Arzew.

Les deux équipes se sont qualifiées en demi-finales face respectivement à Arzew et Boumerdès sur les scores de deux sets à zéro et au tie-break deux sets à un.

Le niveau technique de ce tournoi national, encadré par des arbitres de la ligue oranaise de volley-ball a été jugé «appréciable», disputé dans un cadre agréable et dans une ambiance chaleureuse et conviviale, selon les organisateurs. Cette manifestation sportive de deux jours a été organisée par la direction des affaires sociales de Sonatrach de la région d'Arzew dans le cadre des festivités du 24 février, anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Neuf équipes des travailleurs de Sonatrach d'Alger, Boumerdès, Béjaïa, Biskra, Skikda, In Amenas, Hassi R'mel, Hassi Messaoud et Arzew y ont pris part.

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CROSS-COUNTRY «Notre 7<sup>e</sup> place est satisfaisante»

La 7<sup>e</sup> place, décrochée par l'équipe nationale de cross-country aux Championnats d'Afrique, disputés dimanche à Kampala (Ouganda), a été jugée «satisfaisante» par le directeur technique national, Ahmed Boubrit, même si selon lui, l'Algérie «aurait pu mieux faire».

«Si Rabah Aboud ne s'était pas blessé, nous aurions décroché un meilleur classement par équipes, même si cela n'était pas notre principal objectif», a-t-il révélé, dans une déclaration à l'APS.

L'objectif principal de l'EN était, en effet, de «ne pas laisser les athlètes en sommeil pendant l'année 2014», comme l'a expliqué M. Boubrit, car ils avaient «besoin de rester compétitifs en prévision des Championnats du monde de 2015».

Ainsi, à travers cette participation aux Championnats d'Afrique, à Kampala «on peut dire que l'objectif a été atteint» a-t-il révélé. M. Boubrit a



considéré également que cette participation aux Championnats d'Afrique a été riche en enseignements pour les athlètes algériens, particulièrement les «nouveaux».

«Des jeunes comme Rabah Khousas, El Hadi Laâmeche et Mohamed Merbouhi participaient pour la première fois de leur carrière à un tournoi de cette envergure. C'était donc une très bonne chose pour eux de côtoyer le

haut niveau, d'autant plus que les meilleurs athlètes de la discipline, qu'ils croiseront pendant les prochains championnats du monde seront des Africains, entre autres : Kényans, Ethiopiens et Ougandais», a-t-il expliqué.

Pour conclure, M. Boubrit a annoncé que pendant les prochains Championnats du monde «l'équipe nationale visera la 8<sup>e</sup> place».

## SPORT MILITAIRE Portes ouvertes à Blida

Des portes ouvertes sur le sport militaire ont été organisées, hier, au complexe régional sportif militaire de Blida, à l'initiative du Commandement de la Première région militaire.

Inscrite au titre du plan de communication du Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), visant à informer le public sur les disciplines sportives militaires, cette manifestation, d'un jour, participe au «renforcement de la relation Armée-Nation», tout en reflétant la véritable image de l'ANP, en tant qu'institution républicaine moderne et professionnelle consacrant son savoir-faire au service du pays et de sa souveraineté» a indiqué le commandant de l'Air de la première région militaire (1<sup>re</sup> RM), le général Chaïb Slimane, dans son allocution d'ouverture.

Il a souligné que ces portes ouvertes sont le reflet de la politique communiquationnelle de proximité de



l'armée, dont le principal objectif est «d'informer les citoyens, dont notamment les jeunes, considérés comme le réservoir de nos ressources humaines, sur les activités du département des sports militaires, et les moyens dont il dispose, ainsi que des réalisations de l'élite sportive militaire». «La pratique sportive est investie d'un rôle primordial chez les militaires, au vu de son importance dans

leur préparation physique» a-t-il, encore, soutenu, relevant l'intérêt du Haut commandement de l'armée pour le sport et son encouragement. Les visiteurs de ces portes ouvertes, dont des écoliers, ont eu droit à de nombreuses exhibitions en sports de combat, notamment le kouksoul, dont des éléments du 104<sup>e</sup> régiment des manœuvres opérationnelles de Boughar (Médéa) ont présenté de

nombreuses figures, telles que casser des briques, planches, ou tuiles en feu, en utilisant des épées, des fusils et autres.

D'autre exercices sportifs en Vo Vietnam, natation, et équitation ont été, aussi, présentés au public, qui a eu, également, l'opportunité de visiter différentes expositions mettant en exergue divers équipements sportifs utilisés par les sportifs de l'Armée nationale populaire.

Cette nouvelle édition sur les sports militaires a été marquée par la présence de nombreuses figures sportives connues, dont l'entraîneur de l'équipe nationale militaire de football, Abderrahmane Mehdoui, d'anciens joueurs et entraîneurs de la glorieuse équipe nationale du FLN, Maouche Mohamed et Soukhal Mohamed, ainsi que des anciens de l'équipe de l'USMBIlda, MM. Bentorki Abdelhadi, Mohamed Bradane et Amrane Omar.

## BOULISME Une centaine de participants au tournoi de pétanque «Victoire» à Béchar

Une centaine de participants, représentant une douzaine d'équipes de comités de quartiers, animent depuis hier et aujourd'hui le tournoi de pétanque «Victoire», à Béchar.

Organisé conjointement par la ligue de wilaya des activités de plein air, de loisirs et d'échange de jeunes (Lapalej), et la commune de Béchar, cette manifestation qui s'inscrit au titre de la célébration de la «Fête de la Victoire», vise à offrir un cadre compétitif aux amateurs de cette discipline sportive, indiquent des responsables de la ligue. L'aire du centre des activités touristiques et de loisirs de la localité de Wajda, où est également localisé le siège de la ligue précédente, est le théâtre de ce tournoi, en présence d'un public nombreux.

Des prix et coupes seront remis aux trois équipes vainqueurs de ce tournoi que la Lapalej compte pérenniser, à l'occasion de la célébration de la «Fête de la Victoire», selon les responsables de cette ligue.

La Lapalej se prépare également à accueillir une quarantaine de jeunes de plusieurs wilayas du nord du pays, à l'occasion des vacances scolaires de printemps, dans le cadre des accords d'échanges de jeunes avec des ligues similaires de ces mêmes wilayas.



Source : Wikipedia.fr

# Les stars du Mondial JOHN OBI MIKEL

## SON PARCOURS



*John Michael Nchekwube Obinna, dit John Obi Mikel (né le 22 avril 1987 à Jos au Nigeria), est un footballeur international nigérian, qui évolue au poste de milieu de terrain (milieu défensif ou relayeur). Il joue actuellement avec le club de Chelsea.*

Fils de Michael Obi, travaillant dans une compagnie de transports, Mikel est originaire de Jos, capitale de l'État du Plateau dans le centre du pays. D'éthnie Igbo, son nom «Nchekwube» signifie «espoir» et «Obi» est un diminutif en igbo de «Obinna» (qui signifie «le cœur du père»).

Il commence à rentrer dans le monde du football à l'âge de 12 ans lorsqu'il fut repéré pour son talent parmi 3000 jeunes joueurs pour jouer avec la Pepsi Football Academy. Il est alors recruté chez les jeunes du club du Plateau United Football Club puis est sélectionné avec l'équipe du Nigeria de -17 ans pour disputer la coupe du monde des moins de 17 ans 2003 en Finlande. Il est remarqué durant la compétition et rejoint alors l'Afrique du Sud pour être formé par l'académie de l'Ajax Cape Town Football Club en 2004.

Grand espoir du football nigérian, le club norvégien du FK Lyn Oslo le transfère en 2005, après avoir été désigné durant l'été 2<sup>e</sup> meilleur joueur de la coupe du monde des moins de 20 ans 2005 aux Pays-Bas,

perdue en finale contre l'Argentine.

En 2006

Chelsea arrache le milieu nigérian au club de Manchester United (après une période tumultueuse, les deux clubs le réclamant).

Après ce long imbroglio en début de saison (transfert estimé à 23 millions d'euros), Chelsea est finalement condamné à payer 12 millions de livres à Manchester United et 4 millions de livres au FC Lyn Oslo.

En 2010-11, il est titularisé lors de chaque début de match, réalisant un très bon début de saison, notamment grâce sa complémentarité avec Michael Essien et Frank Lampard.

Le 12 août 2011, Michael Obi, le père de Mikel, est victime d'un kidnapping au Nigeria. Informé de l'enlèvement de son père le 15 juste avant le match contre Stoke City, il met alors tout en œuvre pour le retrouver, et lancera même un

appel, très ému, en conférence de presse. Il déclare à Sky Sports News : «J'ai toujours tenté d'aider mon pays, c'est maintenant le moment pour le pays de m'aider, quiconque sait où est mon père, s'il vous plaît contactez-moi. » Michael Obi est finalement retrouvé en vie le 22 août 2011, dans la ville de Kano, et ses ravisseurs arrêtés par la police. Après une première partie de saison 2011-2012 compliquée et généralement passée sur le banc, sa carrière prend une autre dimension lorsque Roberto Di Matteo devient entraîneur de Chelsea. En effet, il remporte d'abord sa quatrième FA Cup début mai et le 19 mai 2012, après un match où Mikel a énormément donné en milieu de terrain, Chelsea remporte enfin la première ligue des champions de son histoire. Cette victoire permet au Nigérian d'amener un nouveau trophée à son palmarès déjà très impressionnant et ce à seulement 25 ans. La saison 2012-2013 commence comme la précédente c'était terminée et ce même si les blues perdent tous leurs trophées en début de saison, (Community Shield, Super coupe d'Europe, coupe du monde des clubs). Mikel continue d'être indispensable au milieu de terrain et en l'absence de Frank Lampard blessé, il forme avec Ramires un très bon duo au milieu de terrain.

### En sélection

Retenu dans la liste des 23 Nigérians devant prendre part au Mondial 2010, il est contraint de déclarer forfait en raison d'une blessure à la cheville contractée lors d'un entraînement. Il est remplacé par Brown Ideye. Le 10 février 2013, il remporte la coupe d'Afrique des nations ce qui lui permet d'écrire une nouvelle ligne à son impressionnant palmarès.

### Profile

Mikel est un joueur atypique, doté d'une aisance dans la maîtrise du ballon et dans les dribbles malgré son gabarit imposant. Il dispose d'une bonne frappe de balle et d'une très bonne précision dans les passes qui lui permet de distiller de très bons ballons et de créer du jeu. Grâce à sa grande taille, il est un élément très important quand il s'agit de défendre.

## IL S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER

### Forum économique algéro-portugais

Un forum économique algéro-portugais consacré au développement des relations commerciales se tiendra mercredi à Alger en marge de la 4<sup>e</sup> réunion du groupe de travail économique bilatéral, apprend-on auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

Cette rencontre qui verra la participation de plusieurs opérateurs économiques algériens et leurs homologues du Portugal a pour objectif de favoriser le développement économique, diversifier les relations partenariales algéro-portugaises et renforcer les liens et les échanges entre les deux pays.

Le forum sera co-présidé par le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès, et Paulo Sacadura Cabral Portas, vice-Premier ministre du Portugal, précise la même source. Il est prévu des rencontres d'affaires bilatérales (B to B) entre entreprises des deux pays activant dans les secteurs du génie civil, construction bâtiment et construction métallique, travaux publics, exploitation et entretien d'infrastructures routières.

Il s'agit aussi des secteurs de l'ingénierie et conseil en santé, l'administration des hôpitaux, les véhicules industriels, l'emballage, les télécommunications, la promotion hôtelière, les banques, les équipements de transport et agricoles et le domaine du froid industriel. En 2013, le Portugal s'est classé 13<sup>e</sup> client de l'Algérie avec des importations de 1,6 milliard de dollars.

## SAHARA OCCIDENTAL - PÉROU - MAROC

### L'association d'amitié Pérou-RASD dénonce une «ingérence inacceptable» de l'ambassadrice du Maroc au Pérou

L'association d'amitié Pérou-Rasd a dénoncé une «ingérence inacceptable» de l'ambassadrice du Maroc au Pérou et réitéré sa solidarité avec le journaliste péruvien Ricardo Sanchez Serra qui défend la cause sahraouie.

«Je réitère ma solidarité avec le journaliste Ricardo Sanchez Serra face aux tentatives d'intimidation entreprises par la nouvelle ambassadrice du Maroc à Lima Oumana Lahrech Aouad contre lui pour son soutien à la cause juste du peuple sahraoui», a affirmé Miguel Azcuna, membre de l'association d'amitié Pérou-Rasd sur le site internet de son association.

L'ancien maire de Lima et prix Prince des Asturias pour la Concorde s'est également joint à l'exigence faite à l'ambassadrice du Maroc au Pérou, «de cesser de s'ingérer dans les Affaires internes du Pérou, pays indépendant et démocratique où chacun peut s'exprimer librement comme le fait le journaliste Ricardo Sanchez Serra».

Il a sollicité dans le même contexte la ministre des Affaires étrangères péruvienne à l'effet de «rapeler à l'ambassadrice marocaine la nécessité de respecter les lois nationales et les usages diplomatiques internationaux».

«La ministre devrait accélérer le rétablissement des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique, reconnue officiellement par le gouvernement du Pérou depuis le règne du président Fernando Belaunde Terry», propose-t-il encore.

L'ambassadrice du Maroc au Pérou a déjà été déclarée «personne non grata» par la fédération des journalistes du Pérou en raison de ses tentatives d'intimidation à l'égard du journaliste Ricardo Sanchez Serra pour ses positions en faveur du Sahara Occidental. Dans un article publié sur son site internet intitulé «Que cherche l'ambassade du Maroc à Lima?», le syndicat a estimé que «la représentation diplomatique marocaine au Pérou a pour seule mission de discréditer la cause du peuple sahraoui». Il est inacceptable qu'une «arrogante» ambassadrice étrangère piétine les droits d'un journaliste péruvien qui jouit de toutes les garanties constitutionnelles et du soutien de la fédération, s'est indigné le syndicat.

## ALGÉRIE - GHANA

### M. Yousfi reçoit la ministre ghanéenne des AE

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu mardi à Alger la ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale de la République du Ghana, Hanna Swentah Tettah, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. La rencontre, qui a été l'occasion de procéder à une évaluation globale des relations bilatérales, a permis d'examiner les voies et

moyens à même de permettre de renforcer la coopération dans les domaines considérés comme étant les plus prometteurs, précise la même source. Les deux parties ont, par ailleurs, procédé à un large échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.



### Le Ghana soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le Ghana soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies, a indiqué mardi à Alger la ministre des Affaires étrangères de ce pays, Hannah Swentah Tettah, en visite officielle en Algérie. «Nous soutenons le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et demandons l'application des résolutions des Nations unies à ce sujet», a souligné la ministre ghanéenne à l'issue des discussions qu'elle a eues avec son homologue

algerien, Ramtane Lamamra. Mme Tettah a qualifié ces discussions de «positives» au cours desquelles un éventail de questions aussi bien politiques et qu'économiques ont été abordées. «Nous avons mis à profit cette rencontre pour renouer le dialogue politique et échanger des idées sur les relations bilatérales» a-t-elle précisé, ajoutant que les deux parties ont décidé la relance de la commission mixte de coopération afin d'examiner d'autres dossiers d'intérêt commun, outre ceux po-

litiques. La ministre ghanéenne a émis le voeu également d'établir un partenariat non seulement avec le secteur étatique mais aussi avec le privé et d'entreprendre des «négociations» pour développer les liens commerciaux entre les deux pays. Sur le plan sécuritaire, elle a tenu à transmettre les «remerciements» de son pays au gouvernement algérien pour «toutes les mesures» prises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans le continent africain, notamment au Mali.

## Algérie - RoyaumeUni

### Le Premier ministre reçoit Lord Risby

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu mardi à Alger Lord Richard Risby, représentant du Premier ministre britannique chargé de la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, a indiqué un communiqué du Premier ministère.



L'entretien a essentiellement permis de faire le point sur l'état de la coopération bilatérale qui connaît une nouvelle dyna-

mique à travers la mise en place et la réalisation de nombreux projets dans plusieurs domaines d'activité, a souligné le communiqué.

Le représentant du Premier ministre britannique, qui se trouve en Algérie dans le cadre des rencontres périodiques d'évaluation, a tenu à renouveler la disponibilité de son pays à œuvrer dans le sens d'un développement encore plus important des relations de partenariat existant entre les deux pays.

### L'Algérie, un «modèle de sécurité» dans la région

L'Algérie est un «modèle de sécurité» et joue un rôle important dans la région, a affirmé mardi à Alger le représentant spécial du Premier ministre britannique pour le partenariat économique algéro-britannique, Lord Richard Risby.

«Je voudrais dire dans quelle mesure le rôle de l'Algérie est important dans la région sur le plan sécuritaire. L'Algérie est un modèle de sécurité dans la région et, pour cela, nous souhaitons renforcer notre coopération en la matière», a déclaré à la presse Lord Richard Risby, à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, au siège de son département.

Précisant qu'il s'agit d'une «première opportunité» qui réunit les deux responsables, le représentant spécial du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie a indiqué avoir eu avec M. Lamamra de larges dis-

cussions» autour des aspects politiques, économiques et sécuritaires de la coopération bilatérale qu'il a qualifiée de «remarquable».

Lord Richard Risby a souligné, à ce propos, que les volets de la santé, de l'économie et de l'enseignement de l'anglais seront «développés dans les prochains mois», dans le cadre des commissions installées à cet effet et qui ont été abordés lors de cette visite.

Arrivé le 14 mars en Algérie, Lord Richard Risby, effectue une visite de travail qui s'achèvera le mercredi et durant laquelle il a eu des entretiens avec des ministres algériens, dont le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi.

Il avait également présidé le lancement d'une session de formation intensive au profit de 14 enseignants de langue anglaise, en prévision de la réouverture du Centre culturel britannique (British council) en septembre prochain.

## Algérie - Tchad

### M. Yousfi reçoit le ministre tchadien des Affaires étrangères

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu mardi à Alger, le ministre des Affaires étrangères et de l'intégration africaine de la République du Tchad, Faki Mahamat, en visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 3<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-tchadienne, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien a permis «de procéder à une évaluation de l'état de la coopération bilatérale» ainsi qu'à un «examen des voies et moyens susceptibles de consolider et d'élargir les relations économiques qu'entrentièrement les deux pays», précise la même source.

L'audience qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a par ailleurs permis aux deux parties de passer en revue les questions internationales et régionales d'intérêt commun, conclut le communiqué.